



Régine Perron

Histoire du multilatéralisme II

L'organisation du bloc occidental
dans la compétition économique (1958-1963)

CRMHM1 · II Chapitre 6

Cet ouvrage s'inscrit dans la continuité du précédent, intitulé : *Histoire du multilatéralisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours*, et retrace les décisions prises par les présidences Eisenhower et Kennedy, comme leurs conséquences sur le système multilatéral. Pour la première fois, des gouvernements américains communiquent ouvertement le déficit de leur balance des paiements – évalué à 4 milliards de dollars par Eisenhower. Dans le cadre de la compétition lancée par Khrouchtchev, un tel déficit extérieur ne représentait-il pourtant pas une menace pour la puissance américaine et l'avenir du « monde libre » ? La balance des paiements concentre en effet tous les critères de la puissance devenus classiques en histoire des relations internationales : les éléments économiques, financiers, militaires et politiques.

En réalité, le « monde libre » ne s'est pas écroulé sous le poids de la dette, ni même désorganisé après 1989. Au contraire, la chute du monde soviétique a été considérée comme la victoire du système multilatéral, libéral et capitaliste face au modèle communiste. Il faut donc croire que l'annonce de ce déficit, en 1960, associée à la mise en place d'une politique néo-libérale dans le cadre multilatéral, inaugurerait en fait une nouvelle diplomatie économique, qui dure encore : le déficit extérieur américain atteint aujourd'hui 16 000 milliards de dollars et fait partie du quotidien.

Régine Perron, maître de conférences, est habilitée à diriger des recherches en histoire des relations internationales à l'université de Cergy-Pontoise. Membre du laboratoire de recherches AGORA (ex-CICC), elle est membre associé au Centre Roland Mousnier (UMR 8596) de Sorbonne Université.



ISBN :
979-10-231-3328-8

Crédit photo : Rencontre du président John F. Kennedy et de l'ancien président général Dwight D. Eisenhower à Camp David, 22 avril 1961. © Robert Knudsen (White House Photograph) / John F. Kennedy Presidential Library and Museum (Boston).

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

HISTOIRE DU MULTILATÉRALISME II

Dernières parutions

- La vierge et le Roi*
Damien Tricoïve
- Devenir japonais. La mission jésuite au Japon (1549-1614)*
Hélène Vu Thanh
- Partager le monde. Rivalités impériales franco-britanniques (1748-1756)*
François Ternat
- France-Japon, regards croisés. Mélanges en mémoire de Terushi Hara*
Dominique Barjot & Patrick Fridenson (dir.)
- De part et d'autre du Danube : l'Allemagne, l'Autriche et les Balkans de 1815 à nos jours. Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Paul Bled*
Mathieu Dubois & Renaud Meltz (dir.)
- Les stratégies de l'échec. Enquêtes sur l'action politique à l'époque moderne*
Marie Barral-Baron, Marie-Clarté Lagrée & Mathieu Lemoine (dir.)
- Aluminium. Du métal de luxe au métal de masse (XIX^e-XX^e siècle)*
Dominique Barjot & Marco Bertilorenzi
- Histoire du multiculturalisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours*
Régine Perron
- Cités humanistes, cités politiques (1400-1600)*
Denis Crouzet, Élisabeth Crouzet Pavan & Philippe Desan (dir.)
- Les Habsbourg et l'argent*
Jean Bérenger
- La Politique de l'histoire en Italie. Arts et pratiques du réemploi (XIV^e-XVII^e siècle)*
Caroline Callard, Élisabeth Crouzet-Pavan & Alain Tallon (dir.)
- Frontières religieuses dans le monde moderne*
Francisco Bethencourt & Denis Crouzet (dir.)
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père et fils. Réseaux du négoce et révolutions commerciales (1720-1878)*
Jean-François Klein
- Le corps des esclaves de l'île Bourbon. Histoire d'une reconquête*
Prosper Eve
- Chrétiens et Ottomans de Malte et d'ailleurs*
Alain Blondy
- La Faveur et la Gloire. Le maréchal de Bassompierre mémorialiste (1579-1646)*
Matthieu Lemoine (dir.)
- L'entreprise et sa mémoire. Mélanges en l'honneur de Maurice Hamon*
Didier Bondue (dir.)
- Les frères d'Eichtal*
Hervé Le Bret
- Pierre Chaunu historien*
Jean-Pierre Bardet, Denis Crouzet & Annie Molinié-Bertrand (dir.)
- L'union du Trône et de l'autel ? Politique et religion sous la Restauration*
Matthieu Brejon de Lavergnée & Olivier Tort (dir.)

Régine Perron

Histoire du multilatéralisme II

L'organisation du bloc occidental dans
la compétition économique (1958-1963)



Ouvrage publié avec le soutien du laboratoire de recherche AGORA
de l'Université de Cergy-Pontoise et du Centre Roland Mousnier
de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 979-10231-0589-6
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018

© Sorbonne Université Presses, 2023

Maquette et réalisation : Gaëlle Bachy
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

À Robert et Henriette Perron

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AELE :	Association européenne de libre-échange
AID :	Agence internationale de développement
AIIB :	Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures
BIRD :	Banque internationale de reconstruction et de développement
BIS :	Banque des règlements internationaux
CEA :	Council of Economic Advisers
CECA :	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CEE :	Communauté économique européenne
CEPAL :	Commission économique pour l'Amérique latine de l'ONU
CNUCED :	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
DAG :	Development Assistance Group
DLF :	Development Loan Fund
EAMA :	États africains et malgache associés
ECA :	European Cooperation Administration
FAO :	Food and Agriculture Organization
FED :	Fonds européen de développement
FMI :	Fonds monétaire international
GATT :	General Agreement on Tariffs and Trade
ICA :	International Cooperation Administration
IDA :	International Development Association
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OECE :	Organisation européenne de coopération économique
OIC :	Organisation internationale du commerce
OMC :	Organisation mondiale du commerce
ONU :	Organisation des Nations unies
OTAN :	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PAC :	Politique agricole commune
PAM :	Programme alimentaire mondial
PTOM :	Pays et territoires d'outre-mer
TEC :	Tarif extérieur commun
UE :	Union européenne
UEO :	Union de l'Europe occidentale
UEP :	Union européenne des paiements
UER :	Union européenne de réserve

DEUXIÈME PARTIE

**L'Europe de l'Ouest et le « déficit
impérial » de la balance des
paiements américaine (1961-1963)**

Après avoir considéré dans la première partie le point de vue américain sur le déficit de la puissance du « monde libre » et moteur du multilatéralisme, cette deuxième partie est consacrée au principal partenaire qu'est l'Europe de l'Ouest. Dès lors que les Européens (et les Japonais) ont été désignés par le président Eisenhower comme les principaux responsables de l'état de la balance des paiements américaine, ils ont désormais l'obligation de s'en préoccuper. Si David P. Calleo parle de l'« économie impériale » des États-Unis à partir de la décennie 1960 jusqu'à nos jours, il devient aussi « impérial » pour les Européens de réduire ce déficit¹.

Dans ce contexte, les contacts entre les partenaires américain et européen se renforcent pour établir une véritable coopération économique et financière. Cela se passe dans les cadres institutionnels du multilatéralisme : le FMI à Washington voit la création du groupe des Dix (G10), la Banque des règlements internationaux (BIS) à Bâle accueille pour la première fois au début des années 1960 les responsables américains gouvernementaux, l'OCDE fait travailler tous les pays industrialisés sur les questions financières et économiques au sein d'un groupe de travail appelé WP-3. Ainsi, « le gouvernement consultera d'une manière active et poursuivra les grands objectifs à travers ses représentants dans les organisations internationales comme l'OCDE, le FMI, et les autres organisations internationales appropriées, et aussi d'une manière directe² ».

Le travail organisé à travers ces instances multilatérales a pour objectif d'amener tous ces pays à s'y insérer davantage et à favoriser la prise en compte par tous du problème numéro 1, qui est le déficit américain. On peut dès lors parler d'internationalisation ou encore mieux de multilatéralisation de ce déficit.

Cette deuxième partie retrace les relations diplomatiques entre les Européens et les Américains dans le cadre monétaire et financier. Sans réécrire les pages d'histoire connues sur le FMI, il s'agit surtout de montrer ces relations sous un autre angle, qui est celui du renforcement du multilatéralisme. Alors que

1 David P. Calleo, *The Imperial Economy*, Massachusetts/London, Harvard University Press, 1982.

2 NA, RG 56, GHW : *Briefing Memorandum on Lucio's Call on Leddy*, de D. W. Curtis (Bureau de la finance internationale, département du Trésor), 24 mars 1961.

l'historiographie les présente comme un simple rapprochement des deux partenaires, il en ressort que cela va plus loin. Quelles sont les réactions, les solutions ou les réticences de la Commission européenne de la CEE et des gouvernements des Six pour participer à la réduction de la balance des paiements américaine ?

Le discours de John F. Kennedy du 4 juillet 1962, où il propose aux Européens un partenariat égal avec les États-Unis, permet de donner une autre coloration à ce partage du fardeau, alors considéré comme obligatoire par Eisenhower. La formule du partenariat se fonde en effet sur une coopération volontaire et non obligatoire, ce qui permet d'envisager sous un angle différent les relations transatlantiques. Ainsi, elle paraît plus diplomatique à l'égard des Européens. Elle ne les désigne plus comme responsables du déficit aux yeux du monde entier.

118 Du partage du fardeau, on passe dès lors à une coopération transatlantique renforcée sur les sujets délicats, comme la stabilité monétaire internationale et les dépenses publiques extérieures. Une autre coopération se met parallèlement en place, liée à ce même enjeu : la croissance économique des pays membres de l'OCDE. Cet objectif permettra de relancer les exportations des pays industrialisés, de redynamiser l'économie américaine, pour assurer aussi une meilleure défense du dollar, en tant que monnaie internationale. Quel sera le résultat de cette coopération atlantique, devenue de plus en plus multilatérale ?

RELANCER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE CADRE DE L'OCDE

Si l'on se réfère au rapport du Budget de janvier 1961, qui définit les nouvelles orientations de la politique économique extérieure des États-Unis, la première priorité est de promouvoir une économie américaine vigoureuse et croissante.

Une économie saine ne sert pas seulement les intérêts nationaux, mais contribue aussi à la force économique du monde libre, depuis que les résultats tangibles de la croissance économique américaine sont transmis à travers les réseaux internationaux de l'investissement et du commerce. La réalisation des objectifs économiques intérieurs fournit aussi un bénéfice intangible car elle sert d'exemple concret d'une économie dynamique sous des institutions libres. Comme corollaire, on reconnaît de plus en plus qu'atteindre cet objectif dépend aussi à long terme d'une croissance économique soutenue du reste du monde libre¹.

Cela signifie que la croissance économique n'est pas seulement une affaire de libre entreprise, mais aussi une question institutionnelle, avec l'État et les institutions multilatérales. Mais la croissance doit-elle être nécessairement accompagnée par les institutions ?

CRÉER L'OCDE FACE À LA CEE ?

En décembre 1960, la nouvelle OCDE remplace l'OECE qui a géré les fonds du plan Marshall depuis 1948. Cette fois-ci, l'institution a pour tâche d'organiser la croissance entre les pays industrialisés du monde occidental. C'est Eisenhower qui a décidé de cette transformation, afin de répondre aux nouveaux enjeux de la guerre froide et au nouveau cycle économique du début des années 1960. Le but de cette transformation de l'OECE est ainsi de réunir, sous la houlette d'une institution multilatérale, tous les pays industrialisés, et non plus seulement les pays européens. Il s'agit de faciliter une meilleure coordination de leurs politiques économiques. Les États-Unis et le Canada, et plus tard le Japon, deviendront membres de cette institution.

1 NA, RG 40, ExeSec : Bureau du Budget, *Staff Study of Organization...*, op. cit., janvier 1961, p. 1-4.

Kennedy, nouvellement élu, confirme cette ligne politique dans son discours du 6 février 1961.

Le progrès économique chez soi est toujours la première exigence pour la force économique à l'extérieur. Par conséquent, la première exigence pour restaurer l'équilibre dans nos paiements internationaux est de prendre toutes les mesures possibles pour assurer une performance effective de notre système économique – améliorer notre technologie, abaisser les coûts de production et de commercialisation, et concevoir de nouvelles productions supérieures, sous les conditions de la stabilité des prix².

166

Quant à l'OCDE : « [...] [elle] fournira aussi un cadre solide dans lequel nous aurons des consultations intensives et fréquentes sur les politiques monétaires et fiscales, qui doivent être poursuivies dans le but de maintenir un meilleur équilibre au niveau des paiements internationaux³ ». Enfin : « Les États-Unis doivent prendre la tête en harmonisant les politiques économiques et financières pour la croissance et la stabilité de ces nations industrialisées du monde dont l'attitude économique influence d'une manière significative le cours du monde économique et la tendance des paiements internationaux⁴ ».

Voilà résumées les grandes lignes d'orientation de la nouvelle OCDE : les États-Unis sont les leaders du « monde libre » industrialisé, rassemblé dans cette institution, pour harmoniser ou encore uniformiser, les politiques économiques nationales. L'OCDE devra orienter ces politiques vers la croissance soutenue, favoriser un équilibre des balances des paiements, sur le mode de la coopération et de la consultation. On ne peut s'empêcher de trouver une similitude avec les orientations de la CEE elle-même. Celle-ci vise à uniformiser les politiques économiques des Six, mais par le moyen de l'intégration des marchés en vue d'en faire un seul marché commun. Alors que l'OCDE, pour aboutir aussi à une homogénéisation du monde occidental dans le système multilatéral, s'appuie sur la coopération en laissant intacte la souveraineté nationale de ses 20 pays membres. Au fond, ces deux institutions européennes poursuivent le même objectif, mais selon des voies – fort – différentes. La nouvelle OCDE de 1960 ne serait-elle pas une redoutable concurrente pour la CEE, elle-même créée en 1958 ? Créer l'OCDE vise aussi à améliorer l'image des États-Unis, inventant entre les partenaires industriels un mode plus coopératif – au regard du mode d'assistance que représentait l'OECE.

2 NA, RG 40, ExeSec : Maison blanche, *Message on Balance of Payments and Gold* au Congrès des États-Unis, du président Kennedy, 6 février 1961.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

L'OECE de 1948 a pour objectif de lever tous les obstacles aux échanges en Europe de l'Ouest, tandis que le GATT se préoccupe de la baisse des droits de douane dans le monde occidental. En 1954, elle tente de faire franchir une étape aux pays membres : « L'OECE a exigé de ses membres la justification du maintien des restrictions quantitatives sur les importations en provenance des pays européens⁵ ». Il s'agit de sortir le programme de la libéralisation des échanges (qui deviendra par la suite le Code de la libéralisation des échanges) de l'impasse. En effet, ce programme a connu des revers en 1950, quand l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne ont suspendu les mesures de libéralisation à cause de leurs problèmes de balance de paiements déficitaires⁶.

L'OECE veut faire baisser de 10 % les droits de douane des pays membres, c'est-à-dire que les quotas et les accords bilatéraux⁷ doivent disparaître à partir du 1^{er} janvier 1959. De plus, l'institution veut porter à 90 % le taux de libéralisation des échanges à la fin de 1954. Cette initiative a soulevé des protestations de la part des pays ayant les droits de douane les plus élevés et des oppositions de la part des pays ayant les plus faibles taux de droits de douane, comme le Danemark. « En outre, les États membres devaient se préparer à une nouvelle série de négociations tarifaires au sein du GATT⁸ ». Ces négociations ont porté sur les prix du charbon de la CECA et ont laissé un souvenir cuisant aux Six, ce que signale justement R. Marjolin en 1956 dans ses papiers privés et non dans ses *Mémoires* : « si l'on se réfère aux débats qui ont eu lieu dans le passé au sujet de la CECA, il ne fait pas de doute qu'il existe des dangers très sérieux de se laisser entraîner dans de telles discussions qui, comme le montre l'expérience, sont souvent exploitées pour faire obstacle aux efforts d'intégration européenne⁹ ». Il s'agit de la session de 1955 au GATT, qui avait été préparée auparavant par des négociations bilatérales entre chaque pays membre et les États-Unis¹⁰.

5 Wendy Asbeek Brusse, « La libéralisation des échanges intra-européens », dans Richard T. Griffiths, *À la découverte de l'OECE*, Paris, OCDE, collection historique de l'OECE, 1997, p. 137.

6 *Ibid.*

7 Alan Milward, *The European Rescue of the Nation-State*, London, Routledge, 1992, p. 221. Néanmoins, ce dernier n'approfondit pas l'action de l'OECE dans ce domaine de la libéralisation des échanges.

8 Wendy Asbeek Brusse, « La libéralisation des échanges intra-européens », *op. cit.*, p. 142.

9 JM, ARM 17/1/4 : *Projet d'instructions aux représentants des Six gouvernements au GATT*, 30 octobre 1956, cité dans Régine Perron, « La CEE face aux États-Unis : l'examen du traité de Rome au GATT en 1957 », dans Marie-Thérèse Bitsch, Wilfried Loth et Raymond Poidevin (dir.), *Institutions européennes et identité européenne*, Bruxelles, Éditions Bruylant, 1998, p. 217-239, p. 220-221.

10 Voir Régine Perron, *Le Marché du charbon, un enjeu entre l'Europe et les États-Unis de 1945 à 1958*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

Déjà en octobre 1949, le responsable de l'ECA qui s'occupe du plan Marshall, Paul Hoffman, a fortement invité les pays européens à développer correctement les échanges intra-européens dans le cadre d'un marché commun (ou une union douanière)¹¹, en supprimant tous les obstacles à la libre circulation des marchandises. La liste de ces obstacles est en effet longue : les restrictions commerciales récemment rétablies, les contrôles sur les prix, sur la consommation et les investissements, les transactions bilatérales et les discriminations¹². On retrouve à peu près la même liste des obstacles que supprime théoriquement le traité de Paris qui a institué la CECA.

Que ce soit en 1949 avec l'OECE, en 1951 avec la CECA, ou encore en 1954, le marché européen se présente décidément peu conforme au principe de la libre concurrence, dont est issue la libéralisation des échanges. À cela, ajoutons que Johan Willem Beyen, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, considère que le modèle de l'OECE ne peut répondre, en 1954, à cette vision d'une Europe à la fois économique et politique. D'une part : « [...] l'OECE n'était pas en mesure de contraindre ses pays membres à adopter les mesures anti-inflationnistes nécessaires pour démanteler les barrières commerciales ¹³ ». D'autre part : « le problème de la réversibilité du processus de la libéralisation des échanges était une de ses nombreuses faiblesses », tout comme le problème du calcul des pourcentages de la libéralisation des échanges et l'exclusion du commerce d'État dans ce programme, alors fort important¹⁴.

C'est pourquoi le traité de Rome introduit un calendrier de baisse graduelle des droits de douane (articles 12-17), l'élimination des restrictions quantitatives (articles 30-37), dont le but est de favoriser au maximum la libéralisation des échanges. Il prend aussi en compte à égalité le commerce d'État (la PAC par exemple) et le commerce privé, et surtout déclare l'irréversibilité du Marché commun. Ce dernier point a été particulièrement revendiqué, d'après l'historiographie, par les Pays-Bas, alors que la France l'avait refusé pour garder toute liberté d'action. Robert Marjolin nous fournit de précieux renseignements sur ce point :

Une telle possibilité était inacceptable pour nos partenaires, pour les États-Unis et autres pays tiers, ainsi que bien entendu pour le GATT, qui n'autorise les unions douanières que lorsqu'existe la certitude que le processus de démantèlement des droits de douane et autres obstacles aux échanges sera mené

¹¹ L'historiographie place l'un ou l'autre de ces deux mots dans la bouche de P. Hoffman.

¹² Voir Wendy Asbeek Brusse, *Tariffs, Trade and European Integration 1947-1957: From Study Group to Common Market*, New York, St. Martin's Press, 1997.

¹³ *Ibid.*, p. 138-139.

¹⁴ *Ibid.*

à son terme. Sinon, on se trouve en présence d'un système préférentiel, qui est formellement condamné¹⁵.

En fait, la CEE va réussir là où a échoué précédemment l'OECE : instaurer une discipline multilatérale, même si c'est une forme d'intégration régionale inédite. Tout est alors mis en place pour une politique économique régionale adaptée au multilatéralisme, tout en assurant une certaine protection grâce au TEC. De plus, la libre convertibilité des monnaies européennes est réalisée en 1958. L'Europe se charge désormais de sa propre prospérité économique et de son équilibre avec les États-Unis.

Ce retour en arrière permet de situer les nouveaux enjeux de l'OCDE en 1960. Celle-ci mise à présent sur la « croissance économique soutenue » et la stabilité financière. Il s'agit d'expansion économique, et non plus de reconstruction, puisque la libéralisation des échanges est désormais mieux acquise. Néanmoins, le tableau est assombri par les déficits des balances des paiements américaine et britannique. C'est pourquoi il est nécessaire d'affirmer ou de rappeler (car c'est tout de même le principe de base du FMI) la recherche de la stabilité financière grâce à la croissance économique. Plus les dollars circuleront pour appuyer la croissance, plus ils seront utilisés pour l'achat de produits importés, en particulier les produits américains. Moins les Européens garderont leurs surplus en dollars dans leurs réserves, mieux se porteront les États-Unis qui n'auront plus besoin d'en émettre sans cesse et qui conserveront leurs stocks d'or. Dans ce contexte de déséquilibre américain, c'est la nouvelle tâche assignée à l'OCDE. La nouvelle convention de l'OCDE est signée les 13 et 14 décembre 1960 et définit officiellement les objectifs de cette nouvelle institution : « contribuer à l'expansion d'un commerce mondial sur une base multilatérale, non discriminatoire en liaison avec ses obligations internationales¹⁶ ».

L'OCDE portera aussi : « une attention particulière aux répercussions des politiques nationales avec cette perspective de favoriser un climat de compréhension mutuelle dans un monde interdépendant d'aujourd'hui¹⁷ ». Afin d'instaurer (à son tour) une discipline à respecter au niveau de ce système multilatéral, l'OCDE est chargée d'établir, au cours de l'été 1960, un code de bonne conduite en matière de politique économique.

La reconstruction est achevée. On a largement éliminé les restrictions quantitatives et les discriminations de la politique commerciale extérieure. On

15 Robert Marjolin, *Le Travail d'une vie. Mémoires 1911-1986*, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 301-302.

16 NA, RG 40, ExeSec : Télégramme à l'ambassade américaine à Paris, de Douglas Dillon, 3 décembre 1960.

17 *Ibid.*

a établi une parité large de la convertibilité des monnaies. [...] Ils comprennent l'obligation de promouvoir la production (article 2 de la Convention), d'éviter un déséquilibre excessif à la fois en Europe et entre l'Europe et le reste du monde (article 4) et le maintien de la stabilité financière (article 7)¹⁸.

La structure interne de l'OCDE se trouve définie par le département d'État, qui reprend celle de l'OECE avec la méthode des groupes de travail. Ces groupes devront réfléchir aux solutions en fonction du thème :

Le principal groupe de l'OCDE dans le domaine de la politique économique sera le Comité de la Politique économique. [...] le Comité portera une attention particulière aux répercussions internationales sur les politiques nationales, dans le but d'intensifier un climat de compréhension mutuelle qui conduit à un ajustement harmonieux de ces politiques dans notre monde interdépendant d'aujourd'hui¹⁹.

170

Quelle sera la position des Six dans ce nouveau cadre ?

La Communauté atlantique face au plan Fouchet

Lors de la création de l'OCDE, le département d'État sous Eisenhower précise en particulier que le gouvernement doit favoriser : « une évolution vers une "Communauté atlantique" plus interdépendante [...] »²⁰. De plus, il suggère que le Marché commun devrait se fondre totalement dans le cadre atlantique par le biais de l'OTAN, qui verrait alors un renforcement de ses fonctions de coordination de politiques économiques et financières, conformément à l'un de ses articles, et la création d'une nouvelle « Assemblée atlantique » du type parlementaire. Et aussi : « on portera une très grande attention au besoin des nations atlantiques d'assurer une croissance constante et rapide de leurs économies — avec des formulations claires comme des taux de croissance plus élevés, plus soutenus ou plus uniformes que ceux qui ont été réalisés²¹ ». Il s'agit de créer les conditions permettant « la coopération et la réalisation de politiques économiques internationales libérales », et de concurrencer l'URSS. Il est certain que les buts de l'OTAN sont semblables et aussi complémentaires à ceux de l'OCDE²².

18 NA, RG 56, GHW : *Outline of a Code of Good Behaviour in Economic Policy*, août 1960.

19 *Ibid.*

20 NA, RG56, GHW : *Substantive Problems on which Guidance is Required*, 19 octobre 1960.

21 *Ibid.*

22 Voir Till Geiger, « NATO, Economic Security and European Integration », *Quaderni Forum*, vol. 16, 2002, p. 13-23 ; « Western Defence, Economic Cooperation and the Atlantic Paradox: Multilateralism and Governmentality in the Cold War, 1949-1960 », dans Régine Perron et Guido Thiemeyer (dir.), *Multilateralism and the Trente Glorieuses in Europe: New Perspectives in European Integration History*, Neuchâtel, Alphil, 2011, p. 177-198.

Mais le contexte international s'avère moins favorable à la Communauté atlantique. La gestion de la crise de Berlin par Kennedy, qui a choisi de négocier avec l'URSS, a particulièrement refroidi les ardeurs atlantistes de l'Allemagne de l'Ouest. Celle-ci se tourne progressivement vers la France, car cette dernière a adopté une attitude intransigeante à l'égard de l'URSS. Le général de Gaulle a aussi proposé le plan Fouchet en septembre 1960 aux Européens, qui est une forme de coopération au niveau politique, économique, militaire et culturel²³. Après le défi de la CEE, les États-Unis cherchent en effet à renforcer le cadre de la coopération atlantique avec l'OCDE et l'OTAN, en combattant l'Europe des nations du général de Gaulle. Ce plan Fouchet présente l'inconvénient de ne pas s'insérer du tout dans le cadre multilatéral, alors que la CEE le fait. Ce sera le paradoxe de la politique étrangère des États-Unis. Malgré leur combat engagé contre la CEE depuis sa création, les États-Unis la défendront face au plan Fouchet, car elle est plus conforme aux principes multilatéraux.

Le multilatéralisme se trouve ici à un tournant décisif dans la mesure où l'intervention des États-Unis ne se limite pas essentiellement à une politique européenne, mais vise à conserver un modèle cohérent et lié au « monde libre » face au monde soviétique²⁴. La convergence des positions du leader belge, Paul-Henri Spaak, et du gouvernement américain, qui a consisté à soutenir sans cesse le respect des institutions actuelles, la CEE et l'OTAN, a été payante à long terme. Le plan Fouchet échoue officiellement sur cet argument, et non sur les questions économiques pourtant sous-jacentes, comme la PAC et le Commonwealth.

La Communauté atlantique a finalement été préservée face au plan Fouchet, en renforçant l'OTAN et aussi l'OCDE. Même si, grâce à l'action de Paul-Henri Spaak pour torpiller ce plan, la CEE s'est vue confortée dans son rôle de garante du système multilatéral, il n'en reste pas moins qu'elle continue à inquiéter les responsables américains à cause de son droit de douane (TEC) et sa PAC. Ces deux éléments risquent de rendre moins accessible le marché européen aux produits extérieurs, en particulier américains à un moment où l'enjeu est la relance de l'activité de l'économie américaine.

Le danger de la dissolution de la CEE dans l'OCDE

La Direction générale des Affaires économiques et financières (DG II) de la Commission européenne parvient à obtenir un compte-rendu assez détaillé de chaque réunion du Comité de politique économique de l'OCDE (WP-3), alors

²³ Robert Bloes, *Le Plan Fouchet et le problème de l'Europe politique*, Bruges, Collège d'Europe, 1970, p. 119.

²⁴ Voir Régine Perron, « L'Europe, actrice et moteur de la mondialisation depuis 1950 », *Relations Internationales*, n° 124/2005, p. 69-81.

que les débats y sont strictement confidentiels. Il est possible d'avoir une idée d'ensemble de ces travaux et de la place accordée à l'Europe des Six, qui n'y est pas représentée. En effet, chaque pays européen envoie sa propre délégation. On s'aperçoit notamment que les études sur la croissance menées par l'OCDE se font par pays, et non d'une manière régionale, ce qui supprime par conséquent toute vision globale du Marché commun des Six.

L'étude de l'OECD montre l'importance que la Commission de la CEE doit apporter à ces travaux. En effet, le choix entre une analyse pays par pays et une analyse globale du développement engage l'avenir des travaux, c'est-à-dire : 1. le choix des objectifs nationaux. 2. La recommandation des politiques nécessaires pour leur accomplissement. La Commission a toujours préconisé de partir d'une étude *globale* de l'économie des Six [...] ²⁵.

172 La crainte de ne pas voir figurer l'entité des Six dans les travaux de l'OCDE est réelle, en ce qu'elle confirme l'objectif d'amoindrir la configuration du Marché commun au sein de l'espace de la Communauté atlantique. Néanmoins :

Il est regrettable que, malgré les efforts que nous avons faits dans ce sens au cours des réunions de coordination qui ont précédé les premières réunions du groupe 2, la Communauté n'apparaisse pas en tant que telle, dans ces projections. Ceci aurait permis d'éviter que l'OCDE ne s'occupe que de quelques pays du Marché commun, en négligeant les Pays-Bas et la Belgique ²⁶.

Ce qui choque davantage le rapporteur auprès des Six est l'attitude du secrétaire de l'OCDE à l'égard de la CEE : « Il convient surtout de noter l'attitude systématiquement hostile au Marché commun du secrétariat de l'OCDE qui se refuse à mentionner même l'existence du Marché commun dans ses documents ²⁷ ». Plus tard, sans doute en réaction à cette attitude hostile, Robert Marjolin est venu exposer à la réunion suivante du Comité de politique économique : « [...] au nom de la Commission européenne [...] l'évolution prévisible dans l'ensemble de la CEE ²⁸ ». Cependant, à la suite de cet exposé : « le Comité a surtout examiné les perspectives qui s'offrent aux principaux pays de l'organisation, en l'espèce l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Italie et le

²⁵ CE, BAC 129/1983 n° 392 : DG II, Note à l'attention de Monsieur Bobba (directeur général), *Compte-rendu de la réunion du groupe de travail n° 2 du Comité de politique économique de l'OCDE, chargé de « l'étude des mesures destinées à favoriser la croissance économique »*, 7 décembre 1961. L'acronyme anglais OECD est utilisé dans le texte. L'auteur du document souligne ce mot.

²⁶ CE, BAC 129/1983 n° 392 : DG II, Note à l'attention de Monsieur Bobba, *Réunion du groupe n° 2 de politique économique de l'OCDE des 25 et 26 octobre*, d'A. Prate, 5 novembre 1962.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ CE, BAC 129/1983 n° 392 : 2 mars 1963, *op. cit.*

Royaume-Uni²⁹ ». L'analyse pays par pays reste la norme au sein de l'OCDE. Ensuite, au cours des autres réunions tenues au cours de l'année 1963, il n'est plus fait mention de l'absence de prise en considération de la CEE.

UNE AUTRE VISION DE LA PROSPÉRITÉ

Selon Douglas Dillon et son équipe, il vaut mieux éviter que l'OCDE ne s'occupe des affaires monétaires, car son travail consiste à analyser les taux de croissance, la production, les prix, les salaires et l'emploi, qui ont une résonance sociale, et à s'occuper des échanges commerciaux et de l'assistance aux pays sous-développés. « [...] Le FMI n'est pas le forum adéquat pour les questions plus générales de coordination des politiques économiques des pays avancés³⁰ ». Ou encore : « [...] le FMI est en train d'en discuter [des questions monétaires] en ce moment et semble être un forum plus approprié que l'OCDE³¹ ». Alors que le FMI s'occupe de gérer les crédits et les ressources dont il dispose, sans définir précisément une politique monétaire et financière, l'OCDE le fait au niveau de la croissance.

« La croissance économique soutenue » fixée à 50 %

Les concepts fréquemment utilisés pour définir le travail de l'OCDE, sous l'égide des États-Unis, font bien sûr référence au multilatéralisme, mais ils définissent aussi une politique économique d'ensemble. Parler d'une « croissance économique soutenue » signifie que des moyens doivent être mis en place pour soutenir une croissance économique, qui fait appel à l'État et aux institutions pour coopérer dans ce sens. Le but est que la prospérité soit générale dans ce monde occidental industrialisé, mais aussi dans celui qui n'est pas (encore) industrialisé.

Pour mieux comprendre l'orientation de l'OCDE, la politique de croissance au début des années 1960 met face à face deux courants de pensée des économistes, auxquels Kennedy s'était adressé pendant la campagne présidentielle. Ce dernier les avait interrogés pour connaître le secret de la croissance, comme le relate son conseiller Arthur M. Schlesinger : « mais, avec son scepticisme inné, il n'était pas du tout sûr qu'elles [les mesures annoncées] produiraient le taux de croissance qu'il désirait. Cela l'inquiétait et il a interrogé chaque économiste qu'il rencontrait dans l'espoir de trouver comment conduire à un taux d'expansion

²⁹ *Ibid.*

³⁰ NA, RG 56, GHW : *Memorandum of conversation, EPC Meeting, Secretary Dillon, Roosa, Heller, Tobin, Gordon, Southard, Triffin, Willis and Barr*, 15 mars 1961.

³¹ NA, RG 56, GHW : *Memorandum of conversation, Thorkil Kristensen, Secretary-General of OECD, Secretary Dillon*, 1^{er} mars 1961.

jusqu'à 5 %³²». Ensuite, en tant que président : « en décidant de mettre en place le processus de la reprise et du retour à l'emploi, Kennedy a rencontré de nouveau dans le monde des économistes les deux courants de pensée qu'il avait déjà effleurés dans sa propre expérience – les écoles structuraliste et fiscaliste³³».

L'école structuraliste considère que le chômage au-dessus de 4 % est structurel et qu'une politique monétaire et fiscale trop importante freine la création d'emplois. Les chantres de cette théorie sont Charles Killingsworth et Gunnar Myrdal. Ils misent sur l'éducation pour s'adapter au marché du travail automatisé, sur une reconversion professionnelle et sur les échanges de travail. Quant à l'école fiscaliste, elle prône la relance de la demande et, comme l'a théorisé Walter Heller, le conseiller économique de Kennedy, la hausse de la production favorise des taxes élevées, ce qui freine la création d'emplois. La solution est alors de baisser les impôts. On n'est plus dans l'opposition des théories économiques de Smith et de Keynes, mais plutôt dans diverses propositions ou retouches de la théorie de Keynes. Ces deux écoles considèrent que l'investissement public dans l'économie est toujours essentiel, mais elles cherchent à améliorer la politique du plein emploi, soit par l'éducation pour dépasser le problème de l'automatisation de la production, soit par la baisse de l'impôt pour relancer la consommation.

174

Seul un économiste de l'époque du New Deal de Roosevelt, Robert R. Nathan, a répondu directement à la question de Kennedy quant au moyen d'obtenir un taux de croissance de 5 % : « [...] Le président pourrait obtenir un taux de croissance de 5 %, mais le prix serait un déficit de 5 milliards de dollars par an pendant 10 ans³⁴». Au début de son mandat présidentiel, Kennedy choisit de ne pas être jugé comme dépensier, comme sont habituellement considérés les démocrates. « Si je le suis », a-t-il dit, « je ne pourrais pas faire aboutir mes programmes plus tard »³⁵.

En misant ainsi sur la croissance générale, Kennedy insiste sur le danger de la récession prévue en 1963 dans le monde occidental et en particulier aux États-Unis, avec cette formule devenue célèbre : « faire bouger le pays (*to get the country moving*) ». Au début du mois de novembre 1961, Kennedy propose donc à la première réunion des ministres de l'OCDE une augmentation de la croissance de 50 % jusqu'en 1970. Plus précisément, l'ambassadeur américain à l'OCDE, Tuthill, doit délivrer au secrétaire général de l'OCDE, Kristensen, le message suivant :

32 Arthur M. Schlesinger Jr., *A Thousand Days, John F. Kennedy in the White House*, New York, Fawcett Premier, 1965, p. 575.

33 *Ibid.*

34 *Ibid.*, p. 578.

35 *Ibid.*

Le but commun vers une croissance économique aiderait à montrer aux citoyens et au reste du monde la vitalité et la force de la Communauté atlantique. Cela montrerait notre détermination à donner une signification concrète aux objectifs de l'OCDE. Par conséquent, le président Kennedy m'a demandé de proposer comme objectif commun une croissance économique future de 50 % ou plus en neuf ans, de 1962 à 1970. [...] En 1950, l'OEEC [*sic*] a fixé l'objectif d'augmenter le PNB de 25 % jusqu'à la fin de 1955. Cet objectif a été dépassé. Le but d'une croissance économique de 50 % ou plus à la fin de la décennie peut aussi être réalisé si nous suivons des politiques nationales appropriées et d'une égale importance, si nous coordonnons ces politiques dans l'OCDE³⁶.

Puis, « [...] on devrait instruire que le Comité de politique économique et ses groupes de travail examinent et préparent les recommandations pertinentes aux politiques économiques nationales et leur coordination dans l'OEEC [*sic*] ³⁷ ». Ces recommandations doivent porter sur l'amélioration de l'aide au développement des pays sous-développés, sur la réduction des restrictions au commerce parmi les pays membres de l'OCDE, entre l'OCDE et le reste du monde, sur les progrès des négociations entre les Six et la Grande-Bretagne, et sur la stabilité des prix (en plus de celle des salaires pour les pays déficitaires).

Lors de la rencontre ministérielle de l'OCDE, c'est le sous-secrétaire d'État, George Ball, qui propose, vers la fin de la réunion, de lire le communiqué des États-Unis sur le taux de croissance de 50 % à atteindre par les pays de l'OCDE³⁸. Et le Conseil des ministres de l'OCDE retient l'objectif suivant : les 20 pays membres devront augmenter de 50 % le PIB au cours de la décennie 1960 (soit de 1960 à 1970)³⁹. Cela correspondra à la période des Trente Glorieuses en Europe. Peut-on affirmer que l'objectif de 50 % de croissance du PIB en Europe, fixé par l'OCDE, a contribué à son expansion économique ? Cela pose la question du soutien de la croissance par les institutions⁴⁰.

Par ailleurs, la décision de Kennedy de fixer le taux de croissance à 50 % pour chaque pays de l'OCDE répondait-elle à son souhait d'atteindre un taux de croissance de 5 % aux États-Unis ? Dans ce cas, le taux de croissance de 50 % dans l'OCDE aurait-il un effet multiplicateur du point de vue théorique, pour obtenir celui de 5 % aux États-Unis, étant donné l'interdépendance des

36 NA, RG 40, ExeSec : Télégramme à toutes les capitales de l'OCDE, de Bowles (département d'État), 4 novembre 1961.

37 JFK, NSF : Télégramme à Tuthill, de Dean Rusk (secrétaire d'État), Paris, 6 novembre 1961.

38 NA, RG 40, ExeSec : Département du Commerce, Mémoire au sous-secrétaire du Commerce, du secrétaire adjoint des Affaires internationales, 9 novembre 1961.

39 CE, BAC 129/1983 n° 392 : DG II, *Note à l'attention de François Bobba (directeur général), Compte-rendu de la réunion du groupe de travail n° 2 du Comité de Politique économique de l'OCDE, les 15 et 17 juillet 1963*, 30 juillet 1963.

40 Voir Régine Perron et G. Thiemeyer (dir.), *Multilateralism and the Trente Glorieuses...*, op. cit.

économies industrialisées? Ou bien a-t-il été fixé en sachant qu'il favoriserait au moins l'augmentation de la production des pays de l'OCDE et, par voie de conséquence, celle des exportations? Les modalités d'une politique de croissance restent toujours difficiles à définir d'une manière précise, et encore de nos jours. Tout d'abord, lors de la première réunion du Comité les 18-19 avril 1961, on s'interroge sur : « [...] la question de sécuriser une croissance économique rapide et continue ».

176

Pour ce faire, il s'agit d'éviter le risque d'une demande excessive, le déséquilibre financier intérieur et extérieur, de conserver l'augmentation des salaires dans les limites de la productivité et de réaliser une stabilité des prix et des coûts grâce à une réduction des droits de douane⁴¹. Ce sont principalement les choix arrêtés par le département du Trésor américain pour résoudre le déficit de la balance des paiements. Ils consistent à contenir l'inflation, sans augmentation des salaires et des prix, ainsi que celle des dépenses publiques. Dans cette optique, le gouvernement américain a demandé aux syndicats de ne pas formuler des revendications de hausse de salaire pour un temps, ce qu'ils ont accepté. Mais, en 1962, l'augmentation abrupte des prix de l'acier par la grande compagnie sidérurgique des États-Unis (*US Steel*) provoque la colère de Kennedy, car elle met à mal ses orientations. L'OCDE appliquerait-elle dès lors une politique dite déflationniste?

De son côté, Walter Heller du CEA prône une forme de croissance différente de celle du Trésor américain : « Nous ne considérons pas la stabilité des prix comme un objectif primordial. Nous estimons, au contraire, qu'une croissance économique aussi forte que possible, le plein emploi et une répartition suffisante du revenu constituent les objectifs prépondérants. La stabilité des prix est plutôt un instrument qu'un but ». Quant aux salaires, faudrait-il mettre en place un contrôle d'État pour qu'ils n'augmentent pas? Sur ce point : « Les déclarations des diverses délégations ont nettement mis en relief les difficultés idéologiques, politiques, juridiques et pratiques qui s'opposent dans la plupart des pays membres au principe d'une politique de salaires centralisée, influencée par les pouvoirs publics ». Les Pays-Bas l'ont déjà instauré, la Grande-Bretagne y est favorable, tout comme la France sur le principe, mais : « [...] les Américains n'ont donné aucune précision sur le point de savoir s'ils entendaient pratiquer une véritable politique de salaires [...] » ; l'Allemagne par contre y est tout à fait opposée : « [...] étant donné le principe – jusqu'ici reconnu de la République

41 NA, RG 56, Nelson : *Sixth Meeting of the Economic Policy Committee Report to the Council by the Chairman*, de R. M. A. Hankey, 20 avril 1961. Les citations suivantes proviennent du même document.

fédérale – de la liberté des partenaires sociaux en matière des conventions collectives » ; tout comme le Canada.

Comment faire pour les rassembler en un consensus sur la limitation de la hausse des salaires et des prix, conformément aux objectifs de la stabilité financière qui prédominent ? Mais sont-ils compatibles avec ceux de la « croissance économique soutenue » ? Oui, d'après le Comité de politique économique de l'OCDE : « [il] était d'accord qu'une croissance économique rapide, si elle était correctement dirigée, était compatible avec la stabilité financière extérieure et intérieure⁴² ». Cela voudrait-il dire qu'un équilibre sera trouvé entre soutenir la croissance et contenir la hausse des prix et des salaires d'un point de vue institutionnel, privé ou encore mixte ? Afin d'éclairer ces débats : « le professeur Heller a donné à entendre – à mots couverts certes, mais assez clairement – que l'on attend des pays dont la balance des paiements est excédentaire un effort tendant à rétablir l'équilibre, non seulement en amplifiant leurs exportations de capitaux, mais également en tolérant une hausse des salaires et des prix⁴³ ».

Ce qui s'applique aux États-Unis n'est pas forcément valable en Europe. En effet, il ne faut pas se tromper d'objectif au sein de l'OCDE, qui ne vise pas à mettre en place une politique de rigueur pour contenir l'inflation. Au contraire, l'OCDE doit encourager la croissance économique grâce aux surplus des dollars stockés par les pays européens concernés. Ce n'est donc pas pour encourager la hausse du pouvoir d'achat, selon le principe de Keynes, mais plutôt pour encourager l'équilibre entre les excédents des pays européens et le déficit des États-Unis. Le but est toujours de faire sortir les dollars accumulés en Europe, grâce à des politiques nationales d'encouragement à la croissance et aussi grâce à la hausse des salaires et des prix. D'un côté, les États-Unis pratiquent une politique déflationniste et, de l'autre, les pays européens (sauf la Grande-Bretagne) sont encouragés à mettre en place une politique inflationniste. Dans la seconde moitié des années 1960, l'Europe connaîtra alors une inflation soutenue.

La question de cet équilibre est ainsi posée au sein de la CEE :

Le problème essentiel de la politique économique, au cours des deux prochaines années, est apparu comme suit au cours des discussions : les États-Unis et la Grande-Bretagne réussiront-ils, grâce à une politique à long terme tendant à un renforcement des investissements et à un choix judicieux de ceux-ci du point de vue structurel, grâce aussi à un contrôle des salaires, à atteindre une capacité concurrentielle susceptible d'améliorer suffisamment la position fondamentale

42 NA, RG 56, Nelson : *Sixth Meeting...*, 20 avril 1961, *op. cit.*

43 CE, BAC 129/1983 n° 392 : 24-25 octobre 1961, *op. cit.*

de leur balance des paiements et de leur rendre une plus grande liberté d'action pour accélérer leur expansion économique⁴⁴ ?

Là est la question.

Après la stabilité des prix et des salaires, on en vient aux modalités de la croissance. Il est important de signaler que le représentant belge a demandé, en octobre 1961, que l'on : « [...] fixe des taux de croissance du produit national à atteindre pour les prochaines années. Pareille décision serait recommandable pour des raisons politiques⁴⁵ ». Est-ce cette initiative belge qui a donné l'occasion à Kennedy de fixer un taux de croissance de 50 % un mois plus tard ?

Après des études de l'OCDE sur la croissance économique de 1950 à 1960, pour connaître : « [...] les facteurs qui, durant la décennie passée, ont stimulé ou entravé l'expansion, la compétitivité (dans le jargon de l'époque, la capacité concurrentielle) et l'anticipation sont jugées comme étant les deux meilleurs éléments pour atteindre une belle croissance⁴⁶ ». Ce n'est pas très nouveau, mais il est utile de les rappeler. Par ailleurs, est établie une liste des pays selon le rythme de croissance en fonction de la demande : ceux qui connaissent une croissance rapide sont la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ; ceux qui connaissent une croissance lente avec une possibilité d'amélioration sont les États-Unis, le Canada et la Belgique ; ceux qui connaissent aussi une croissance lente, mais avec une insuffisance de la demande à cause des problèmes de structures sont la Grande-Bretagne et le Danemark⁴⁷. On en vient alors à considérer que la croissance d'un pays favorise la régression de l'autre ou qu'au contraire la croissance d'un ensemble de pays est liée. Ce dernier point de vue est défendu en particulier par la Commission européenne.

Un débat intéressant surgit en 1963 sur la définition même d'une politique de croissance. L'Allemagne se démarque par rapport aux autres pays, car elle préconise le « triangle magique » de la politique économique.

Pour le représentant allemand, une politique qui réussit à assurer à la fois le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur n'est pas seulement une politique conjoncturelle, c'est aussi une politique de croissance optimale, car au-delà d'un taux de croissance donné, l'équilibre des prix n'est pas assuré, et en deçà de ce taux, le plein emploi n'est plus garanti⁴⁸.

44 *Ibid.*

45 *Ibid.*

46 CE, BAC 129/1983 n° 392 : DG II, Note à l'attention de Monsieur Bobba..., 7 décembre 1961, *op. cit.* ; JFK, NSF : *OECD, Working Party n° 2 of the Economic Policy Committee on Policies for the Promotion of Economic Growth, The Economic Growth Experience of the 1950's : Interim Report*, Paris, 5 février 1962.

47 *Ibid.*

48 *Ibid.*

Ce « triangle magique » a été contesté, surtout par les États-Unis. Toujours est-il que l'OCDE continue à s'interroger sur les conditions de la croissance.

En novembre 1963, les pays voient leur production augmenter de 4 % entre 1960 et 1963 dans le cadre du programme de l'OCDE, ce qui est considéré comme satisfaisant. Les prévisions tablent alors sur un taux de croissance entre 48 % et 51 % à la fin de la décennie. Toutefois, le groupe de travail de l'OCDE reste prudent : « [...] il serait dangereux de s'en remettre à la spontanéité des tendances présentes pour assurer la réalisation de l'objectif de 50 %⁴⁹ ». Autrement dit, il est important de continuer à soutenir cette croissance par les moyens institutionnels.

La compétition économique du « bloc sino-soviétique »

Dans le cadre de la guerre froide, cet objectif de croissance générale répond notamment à la compétition économique engagée avec le bloc soviétique. Il s'agit d'éviter de nouvelles récessions parmi les pays de l'OCDE qui pourraient fragiliser le système multilatéral dans son ensemble. Le dynamisme de l'économie américaine et, par voie de conséquence, celui des économies des pays de l'OCDE pourraient ainsi montrer le succès de leur système économique, social, politique et culturel. La croissance économique est alors programmée et institutionnalisée au début des années 1960 par l'OCDE dont les relais sont les États membres eux-mêmes. Après la paix, la prospérité devient un enjeu de la guerre froide, au détriment des droits de l'homme contenus dans le bien-être.

Cette compétition figure parmi les priorités de la nouvelle politique économique extérieure des États-Unis, définies par le rapport du Budget de janvier 1961. Cette priorité, qui est l'étape finale de l'ensemble de cette politique américaine, s'intitule : « Résoudre la compétition économique du bloc sino-soviétique⁵⁰ », et représente : « [...] un défi crucial aux États-Unis et au reste du monde libre ». C'est pourquoi :

Les politiques et programmes des États-Unis dans le domaine du commerce et de l'aide, et, dans l'espace de la défense économique, ont eu pour tâche de résoudre cette compétition. Les positions du gouvernement américain dans les organisations internationales ont eu pour but de révéler les véritables intentions du bloc sino-soviétique. Certains accords régionaux soutenus par les États-Unis ont été signés en prenant en considération le besoin d'une coopération pour résoudre cette compétition. La dispute, cependant, est loin d'être résolue.

49 CE, BAC 129/1983 n° 392 : OCDE-Groupe de travail n° 2 du Comité de politique économique chargé de l'étude des mesures destinées à favoriser la croissance économique, *Conclusions de la réunion des 4 et 5 novembre 1963, Note du Secrétariat*, 8 novembre 1963.

50 NA, RG 40, ExeSec : Bureau du Budget, *Staff Study of Organization and Coordination...*, janvier 1961, *op. cit.*, p. 1-4.

Le résultat pour le monde libre dépend largement du succès des objectifs économiques américains⁵¹.

La tâche de l'OCDE consiste donc à organiser la prospérité économique du monde occidental industrialisé qui, lui-même, doit assister les pays sous-développés alliés, pour la leur faire connaître à leur tour. La prospérité permet, aux yeux des États-Unis, d'éviter les tensions sociales que les revendications communistes pourraient exploiter selon cette logique : la paix économique garantit la paix sociale et, par conséquent, la paix politique. Ainsi, depuis le début de la guerre froide, le multilatéralisme fait office de rempart anti-communiste. Or le déficit de la balance des paiements des États-Unis risque de contrarier à terme cette compétition avec le monde soviétique. Il devient impératif pour le gouvernement américain de prouver la viabilité du système multilatéral, du point de vue économique et social, face à celui de l'URSS fondé sur le bilatéralisme et la centralisation étatique. Dans ce contexte de compétition économique, les États-Unis ne connaissent pas une bonne situation, car ils sortent d'une récession de 1957 à 1958, puis d'une autre de 1960 à 1961 et craignent d'en connaître une nouvelle en 1963.

180

Il est utile à ce stade de récapituler les principaux points faibles de l'économie américaine qui sont apparus depuis la fin de la reconstruction européenne : les produits manufacturés sont devenus moins compétitifs sur les marchés mondiaux à cause de leurs prix élevés, ce qui s'est traduit par la chute des exportations depuis 1959 ; le solde commercial n'est désormais plus suffisant pour couvrir les sorties d'or et de dollars, les sorties de capitaux et les dépenses gouvernementales à l'extérieur ; le taux d'intérêt du dollar a augmenté de presque 1 % entre 1958 et 1960, d'où les fuites importantes de capitaux américains (les sorties d'investissements à long terme sont encouragées par le gouvernement alors que celles à court terme sont les plus inquiétantes).

Quant à l'Europe de l'Ouest, elle a connu une récession en 1957-1958, mais n'en connaîtra plus jusqu'à 1966. Le rapport du Budget constate en effet : « le succès immédiat de la CEE a été à l'origine d'un cycle de croissance en Europe qui a conjuré la menace de récession apparue en 1963⁵² ». Cependant, d'après l'OCDE en avril 1961 :

Il est à prévoir que l'activité économique de l'Europe augmentera plus lentement en 1961 que l'an dernier ; en 1960, le produit national brut s'était accru d'environ 6 %. [...] En 1961, la croissance de l'économie semble devoir suivre de près la tendance à long terme dans la plupart des pays, mais un problème important

51 *Ibid.*, p. 1-6.

52 *Ibid.*, p. 50.

sera d'assurer aux États-Unis et au Royaume-Uni un taux de croissance à long terme plus élevé, et à cette fin, il faudra peut-être adopter de nouvelles mesures de politique économique. Il importe que la mise en vigueur de ces mesures ne soit pas entravée par des difficultés en matière de balance des paiements⁵³.

Au cours de cette décennie, la croissance devient une véritable obsession, ou un « leitmotiv des politiques gouvernementales »⁵⁴, comme pour conjurer les mauvais souvenirs d'avant-guerre. Kennedy, lors de sa campagne présidentielle, a visé un taux de croissance du pays de 5 % pour les années suivantes, alors que, de 1950 à 1960, le taux de croissance annuel du PNB a été de 3,2 %⁵⁵, mais 1,6 % par habitant. Qu'en est-il du côté soviétique ? « Pendant les années 1950, le taux de croissance s'est établi en moyenne à 6,6 % par an et à 5,3 % durant les années 1960. [...] La vigueur de la croissance en Europe de l'Est pendant les années 1950 ne s'explique pas uniquement par le modèle de croissance stalinien. Elle tient aussi à un mouvement de rattrapage⁵⁶ ». On comprend que la compétition économique soit insérée dans les programmes de croissance des pays de l'OCDE. Le **tableau 16** permet de représenter le taux de croissance entre les pays de l'OCDE.

Tableau 16. Taux de croissance du produit national brut, par an et par habitant, de 1950 à 1960 (en pourcentage)

Pays	Taux de croissance	Pays	Taux de croissance
Autriche	5,7	Danemark	2,5
RFA	5	Belgique	2,4
Italie	4	Irlande	2,1
France	3,9	Royaume-Uni	2,1
Pays-Bas	3,6	États-Unis	1,9
Suède	3,3	Canada	1,9
Norvège	3,1	Luxembourg	1,2

Source : JFK, NSF, Box n° 285 : OECD, *Working Party n° 2 of the Economic Policy Committee on Policies for the Promotion of Economic Growth, The Economic Growth Experience of the 1950's : Interim Report*, Paris, 5 février 1962.

53 CE, BAC 3/1978 n° 1278 : OECE-Conseil, *Rapport à l'intention de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, La situation économique en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, 4 avril 1961.

54 Herman Van der Wee, *Histoire économique mondiale 1945-1990*, Louvain-la neuve, Academia/Duculot, 1990, p. 35.

55 *Ibid.*, p. 36.

56 *Ibid.*, p. 43.

De ce tableau, il ressort que les États-Unis sont à la traîne avec 1,9 % de PNB par habitant entre 1950 et 1960, avec un déficit de leur balance de paiements. En revanche, parmi les Six de la CEE, l'Allemagne, l'Italie, la France et les Pays-Bas connaissent un taux supérieur entre 5 % et 3 % et une balance des paiements excédentaire. Par ailleurs, le fait de fixer à 5 % le taux de croissance des États-Unis, pour les années à venir, ne serait-il pas aussi inspiré par le taux de croissance de 5 % affiché vaillamment par l'Allemagne ?

Prendre en compte le déficit de la balance des paiements américaine

Au sein de l'OCDE, les Européens sont directement concernés par le déficit de la balance de paiements des États-Unis. Dès la première réunion du Comité de politique économique :

[...] Le Comité a noté avec satisfaction les mesures politiques prises par plusieurs pays pour se rapprocher de l'équilibre au niveau des paiements internationaux. Mais, comme le problème était à long terme, on aurait besoin de prendre continuellement des mesures pour le résoudre. [...] On a encouragé le Comité à faire remarquer que la coopération entre les banques centrales a été efficace ces dernières semaines, à la fois directement et en restaurant la confiance⁵⁷.

C'est la première fois qu'on reconnaît publiquement, en 1961, que ce déficit américain est un problème à long terme.

Puis, en 1962, les remarques sur ce déficit américain se font plus acerbes du côté européen. Ainsi : « le Comité a fondé son débat sur l'idée, communément admise, qu'il est fort important d'accroître l'emploi et d'accélérer la croissance économique aux États-Unis, tout en poursuivant le redressement rapide de la balance des paiements, redressement auquel les autres pays membres peuvent et doivent contribuer⁵⁸ ». Après un rappel de la théorie de Keynes comme solution, le comité exprime davantage son désaccord avec la politique budgétaire des États-Unis : « il serait donc peut-être nécessaire de modifier la politique budgétaire en profondeur pour éviter de freiner prématurément l'activité économique avant même que le plein-emploi ne soit atteint⁵⁹ ». Ce comité pro-keynésien deviendrait-il le lieu de la contestation européenne contre la politique monétariste suivie par les États-Unis pour résoudre leur déficit ? Enfin : « le Comité a estimé qu'un budget plus favorable à l'expansion permettrait au gouvernement des États-Unis d'adapter plus facilement sa

57 NA, RG 56, Nelson : *Sixth Meeting...*, 20 avril 1961, *op. cit.*

58 CE, BAC 129/1983 n° 392 : OCDE-Conseil, *Session du Comité économique tenue les 20 et 21 juin 1962, Rapport au président au Conseil*, 26 juin 1962.

59 *Ibid.*

politique monétaire aux nécessités de la situation extérieure, eu égard en particulier aux taux d'intérêt⁶⁰».

Depuis la présidence d'Eisenhower, le département du Trésor américain a toujours refusé d'augmenter les taux d'intérêt, afin de ne pas pénaliser les crédits à la consommation. Ce choix est de plus en plus contesté au sein du comité de l'OCDE, car il ne permet pas de conserver les capitaux américains ou même d'attirer les capitaux étrangers. En effet :

Il est apparu notamment qu'alors que la plupart des membres du Comité étaient en faveur d'une politique de taux d'intérêt plus élevés aux États-Unis, afin d'y retenir les capitaux, cela ne semblait pas être l'avis du Federal Reserve Board, lequel estimait que les taux d'intérêt étaient déjà élevés du point de vue historique et que par ailleurs l'on constatait une certaine amélioration dans les mouvements de capitaux⁶¹.

Les États-Unis augmenteront finalement en 1965 leurs taux d'intérêt à court terme.

Cependant, le secrétaire général de l'OCDE, Kristensen, met le doigt – intentionnellement ? – sur une contradiction américaine : « alors que l'amélioration de la balance des paiements d'un pays a généralement pour effet d'accroître ses disponibilités monétaires intérieures, aux États-Unis la balance des paiements s'est détériorée, mais les disponibilités ont augmenté⁶² ». En effet, le fait de disposer d'une monnaie nationale, qui est aussi internationale, ne permet pas de diminuer les disponibilités, même en cas de déficit. Cette réflexion semble avoir donné le signal pour parler en toute franchise. Ainsi, le sous-gouverneur de la Banque de Norvège, Getz-Wold, s'exprime sur l'objectif ultime assigné à la balance des paiements des États-Unis :

Il doute que son équilibre absolu soit souhaitable, à supposer même qu'il soit possible. Pour la plupart des pays qui les reçoivent, les capitaux exportés par les États-Unis ont eu un rôle très important ; s'ils faisaient défaut, ce n'est pas en tirant sur leurs réserves que les pays européens compenseraient une pénurie éventuelle de dollars. À son avis, le monde occidental a besoin que le déficit des États-Unis se situe quelque part entre son chiffre actuel et zéro ; sa résorption intégrale serait nuisible⁶³.

Le déficit de la balance des paiements américaine rend aussi service aux Européens, grâce à l'exportation des capitaux américains et aux disponibilités

60 *Ibid.*

61 CE, BAC 129/1983, n° 392 : DG II, *Compte-rendu de la réunion du Comité de politique économique de l'OCDE du 20-21 juin 1962*, 28 juin 1962.

62 CE, BAC 129/1983, n° 392 : Comité de politique économique, *Compte-rendu de la session tenue le mercredi 10 juillet et le jeudi 11 juillet 1963 au château de la Muette, à Paris*.

63 *Ibid.*

en dollars. De la même façon que ce déficit permet aux États-Unis de rectifier certaines tendances des balances des paiements européennes et de resserrer le monde occidental autour des États-Unis.

Se dessine ainsi une relation transatlantique, au sein de ce nouveau monde occidental, qui devient multilatérale. Cette coopération se trouve davantage encadrée par les institutions multilatérales, c'est-à-dire le FMI et l'OCDE. Toutefois, les Six marquent les limites de la coopération transatlantique, en faisant valoir en certaines occasions leurs points de vue différents de ceux des États-Unis. Ces manifestations se présentent sous la forme d'un front européen commun : la volonté d'obtenir une nouvelle réforme monétaire internationale, la création du Groupe des Dix au sein du FMI, le lancement d'une Europe monétaire et leur combat pour éviter de voir la CEE se dissoudre dans l'OCDE. Néanmoins, les gouverneurs des banques centrales européennes se rallient au point de vue des États-Unis, ce qui ne contribue guère à renforcer la position des Six. L'alliance de raison entre l'Europe de l'Ouest et les États-Unis oscille dès lors entre allégeance et désaccord.

184

En ce début des années 1960, le système monétaire international se trouve dans une phase délicate, car le déficit de la balance des paiements américaine en révèle deux aspects. Le premier, positif, prouve le bon usage du dollar dans le monde ; le second, négatif, montre que la valeur du dollar est fluctuante. On a toujours cru que le dollar était sous-évalué, alors que sa valeur fixée à 35 dollars l'once d'or est restée inchangée de 1934 à la fin de la guerre, en 1945 et encore en 1960. Ces trois dates coïncident avec trois cycles économiques très différents les uns des autres : le premier correspond à celui de la Grande dépression, le second est celui du rattrapage de l'après-guerre et le dernier celui des Trente Glorieuses. Les pays européens connaissent au même moment un meilleur dynamisme économique, financier et industriel. N'aurions-nous pas plutôt affaire à une concurrence classique entre monnaies ?

La situation de 1961 annonce sans doute la crise du dollar en 1971, qui aura lieu dix ans plus tard. Les diverses mesures, adoptées au début de la décennie 1960, ne feront que repousser cette échéance. En 1960, le dollar a-t-il la réelle capacité d'être à la fois une monnaie internationale d'échange et une monnaie de réserve ? Le Gold Exchange Standard de l'entre-deux-guerres proposait une référence fixe des monnaies par rapport à l'or, alors métal de réserve, et introduisait la livre sterling et le franc français comme monnaies d'échange aussi bien pour le commerce que pour les capitaux. Peut-être est-ce l'erreur des accords de Bretton Woods d'avoir assigné au dollar deux rôles forts différents dans le système monétaire international d'après 1945 ?

La chance des États-Unis, par rapport aux autres pays ayant connu cette situation déficitaire, a été de posséder une monnaie qui soit internationale. Au début des années 1960, les États-Unis peuvent alors échapper à la règle du FMI

en cas de déficit : leur véritable garantie réside dans l'usage du dollar dans le monde, quelle que soit leur situation économique et aussi quel que soit le niveau de leur déficit. C'est pourquoi le général de Gaulle a parlé d'un « privilège exorbitant ». De son côté, la Commission européenne renforce, certes, sa position régionale, mais son indépendance à l'égard des États-Unis est mise à rude épreuve, du moins jusqu'au coup d'éclat du président français en 1965⁶⁴.

« Quant à l'incapacité des États-Unis à organiser une coopération multilatérale avant 1965 » mentionnée par Éric Monnet dans son article⁶⁵, on sait désormais que le secrétaire du Trésor Douglas Dillon a tout fait pour que cette réforme du système monétaire international ne se fasse pas. Il a favorisé une coopération transatlantique qu'on pourrait qualifier de « diplomatie des coulisses », pour reprendre l'expression d'avant la guerre de 1914-1918. Ou encore il a misé sur une diplomatie située dans l'OCDE, chargée d'étudier les problèmes techniques. Rien ne devait être entrepris par les États-Unis au niveau du FMI, car ce serait révéler leur faiblesse au monde entier, comme Dillon l'a fait valoir auprès de Kennedy. Celui-ci a voulu entreprendre cette réforme, mais s'est incliné devant cet argument fort sensible. Cela d'autant plus qu'il rejoint sa politique de la défense du dollar dans le contexte de la guerre froide. Peut-être son conseiller Arthur M. Schlesinger peut-il nous éclairer sur cette relation :

Alors qu'il était intellectuellement sensible aux réformateurs, il lui semblait, comme il l'avait dit un jour à Kaysen [son conseiller] que, quand ils exposaient leurs idées, Dillon les démolissait régulièrement et avec élégance. Il considérait le maintien de Dillon à Washington comme sa meilleure assurance contre une panique de l'or à New York. Quand il était satisfait par les recommandations du Trésor, sérieuses et solides, il n'allait pas contre elles⁶⁶.

En harmonisant leurs politiques économiques nationales, l'OCDE met sur un pied d'égalité les pays industrialisés. Ce rassemblement fait dépasser les frontières entre les pays, à l'image de la Nouvelle frontière, lancée par Eisenhower et reprise par Kennedy.

64 Le général de Gaulle rompt un accord tacite entre les Banques centrales européennes et les États-Unis, qui consiste à ne pas demander de convertir les dollars en or

65 Éric Monnet, « Une coopération à la française. La France, le dollar et le système de Bretton Woods, 1960-1965 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne : <https://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=19&rub=dossier&item=179>, consulté le 1^{er} février 2015], pour un récapitulatif de ces événements, p. 35. Sa remarque reprend les positions d'Éric Bussière, « La Banque de France et la réforme du système monétaire international... », art. cit., p. 167 et celles d'Hubert Zimmermann, *Money and Security: Troops, Monetary Policy, and West Germany's Relations with the United States and Britain, 1950-1971*, New York, Cambridge University Press, 2004, chap. 6.

66 Arthur M. Schlesinger Jr., *A Thousand Days...*, op. cit., p. 602.

GLOSSAIRE

Bilatéralisme : Accord exclusif entre deux pays. Ce système a longtemps caractérisé les régimes soviétique et nazi ; il a été particulièrement combattu par le département du Trésor des États-Unis en Europe de l'Ouest au lendemain de la guerre. Le risque d'un accord bilatéral est, pour l'un des partenaires, d'être confronté à l'insolvabilité de l'autre. De nos jours, on assiste à une recrudescence d'accords commerciaux bilatéraux en-dehors de l'OMC.

Coopération régionale (caractérisée soit par la zone, soit par l'association, ou encore par l'accord de libre-échange) : Elle est plus libérale que l'intégration régionale (voir ci-dessous). La zone de libre-échange ne s'occupe que de la suppression des barrières douanières et de la libre circulation des marchandises entre les pays membres. Pour cela, elle ne cherche pas à unifier les marchés nationaux en un seul, puisque ces pays membres gardent toute leur souveraineté nationale. Le modèle par excellence est l'Association de libre-échange du Nord de l'Amérique (ALENA).

Coopération internationale : Mode de relations diplomatiques entre les États au sein d'une organisation internationale, qui préserve leur souveraineté et leurs frontières nationales.

Intégration régionale (caractérisée par le Marché commun ou la communauté) : Elle vise à intégrer des marchés nationaux pour en former un seul, dans le cadre institutionnel d'une région. Ce mode atteint une homogénéité tant dans les normes adoptées par les pays membres que dans la cohérence de leurs politiques économiques. Cette intégration régionale, en général économique, est particulièrement caractérisée par la concession d'une partie plus ou moins importante de la souveraineté nationale des pays membres. Le modèle par excellence est l'Union européenne (UE).

Libéralisation : La libéralisation des échanges vise à les favoriser dans le sens d'un accroissement du libéralisme. Cela se traduit par une ouverture des échanges encore plus importante grâce à la baisse des tarifs douaniers et des obstacles invisibles.

Multilatéralisation : Il s'agit d'un concept né pour marquer la fin de la guerre froide et dépasser les antagonismes idéologiques. Il vise à expliciter le concept de mondialisation, très critiqué et vague, et par là même à le remplacer. Il précise en effet que le point de départ est le système multilatéral de 1945 à nos jours et que le mot *fin* n'est pas encore écrit. Il introduit aussi la question de l'interaction entre l'institution, l'État et le marché. Enfin, il induit que le capitalisme est en cours de mutation au cours de cette période, puisqu'il se démarque du capitalisme industriel du XIX^e siècle aux années de la Grande Dépression. Il met aussi en valeur la diffusion dans l'espace de ce système international, en partant des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest, vers l'Asie, le Pacifique, l'Afrique et le monde entier après 1989.

296

Multilatéralisme (aussi appelé « nouvel ordre économique mondial ») : N'étant pas une théorie économique, le multilatéralisme est une doctrine fondée sur un équilibre, ou une moyenne, entre le libéralisme d'Adam Smith et l'interventionnisme de John Keynes. Il a été conçu par Cordell Hull et son équipe après la crise de 1929 et pendant la Seconde Guerre mondiale, au sein du gouvernement américain de Franklin D. Roosevelt. Il a été mis en place à partir de 1945 et s'appuie sur les institutions multilatérales (internationales, comme l'ONU, l'OMC, le FMI, l'OIT..., et régionales, comme l'Union européenne, l'Union africaine, le MERCOSUR, l'ASEAN, etc.). Ces institutions sont définies par des principes moraux : la non-ingérence, la non-discrimination et le respect des droits individuels. Les pays adhérant à ce système international sont liés par l'intérêt mutuel ou la réciprocité, afin de réaliser « l'ordre au-dessus du chaos » sur une base ternaire et égalitaire : la paix et la sécurité, la prospérité et le bien-être.

Régionalisme : Qualifie le mouvement qui cherche à organiser institutionnellement un groupe de pays, afin d'obtenir une certaine autonomie dans la gestion de leur région, que ce soit sur le mode de la coopération ou celui de l'intégration.

Stabilité/stabilisation : Mot-clé du multilatéralisme et objectif de la politique étrangère des États-Unis après-guerre. La stabilité s'obtient par paliers : la stabilité économique mène à la stabilité sociale puis à la stabilité politique.

Unilatéralisme : Il consiste à imposer aux autres pays des règles de jeu qui n'ont pas été négociées au niveau multilatéral (définition proposée par Jean-Marc Siroën, « L'unilatéralisme des États-Unis », *AFRI*, vol. 1, 2000, p. 570-582).

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

Publiques

Archives nationales des États-Unis, College Park (Maryland) :

- RG 40 General records of the Department of Commerce, 1960-1965
 Office of the Secretary, Luther Hodges
 Files of the Under-Secretary of Commerce, Edward Guderman
 Executive Office of the President
 Office of the Secretary, Executive Secretariat
 Office of the Assistant Secretary for Economic Affairs, Richard
 H. Holton
 Office of Business Economics
- RG 56 General records of the Department of the Treasury, 1960-1965
 George Willis Records
 Office of the Secretary, Douglas Dillon's Files
 Dillon/Fowler's Files
 Fowler Records
 Roosa Records
 Nelson Records

Archives de la bibliothèque John Fitzgerald Kennedy, Columbia Point, Boston :

- President's Office Files, Departments and Agencies :
- AID, 1961-1963
 - Bureau of the Budget, 1961-1963
 - Commerce, 1961-1963
 - Council of economic Advisers, 1961-1963
 - Special Representative for Trade Negotiations
 - Tariff Commission
 - Treasury, 1961-1963
- National Security Files
- Regional security Series: Europe

Departments and Agencies: AID, State, Treasury
Subjects: Balance of payments and Gold
Carl Kaysen Series: Balance of Payments, Business, Economic
Policy, Foreign Aid, Trade Policy.
Boards, Committees and Commissions: Council of Economic
Advisors, National Security Council
Theodore C. Sorensen's Papers

Archives de la Commission européenne, Bruxelles :

Commission européenne :

BAC 56/1980

Secrétariat exécutif :

Procès-verbaux de la Commission

Direction générale des Affaires (Relations) extérieures :

BAC 1/1967

BAC 3/1965

BAC 3/1978

BAC 11/1993

BAC 16/1967

Direction générale de l'agriculture :

BAC 12/1968

BAC 12/1972

Direction générale des affaires économiques et financières :

BAC 26/1969

BAC 79/1982

BAC 144/1992

BAC 129/1983

Direction générale du marché intérieur :

BAC 255/1980

Direction générale de la concurrence :

BAC 062/1980

Direction générale des pays et territoires d'outre-mer :

BAC 007/1968

BAC 015/1969

BAC 25/1980

Direction des échanges :

BAC 6-1966

Archives GATT en ligne et ouvertes au public depuis 2006 :

https://www.wto.org/french/docs_f/gattdocs_f.htm

Privées

Archives de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne :

Archives de Robert Marjolin : ARM

SOURCES PUBLIÉES

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1958.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1959.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1960.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, Washington, janvier 1961.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, With the Annual Report of the Council of Economic Advisers, Washington, janvier 1962.

Economic Report of the President, Transmitted to the Congress, With the Annual Report of the Council of Economic Advisers, Washington, janvier 1963.

GATT, Multilateral Trade, The Uruguay Round, Group of Negotiations on Goods (GATT), Negotiating Group on Tropical Products, *Past Negotiations and Consultations in GATT on Tropical Products*, Note by the Secretariat, 20 février 1987.

GATT, *Le Commerce international en 1957-1958*, Genève, juillet 1959.

GATT, *L'Évolution du commerce international : Rapport d'un groupe d'experts*, Genève, GATT, 1958.

US Department of State, *Havana Charter for an International Trade Organization, Including a Guide to the Study of the Charter*, Washington, 1948.

US Bureau of Census, *Historical Statistics of the United States. Colonial Times to 1970*, Washington, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- AARONSON, Susan A., *Trade and American Dream. A Social History of Postwar Trade Policy*, Lexington, The University Press of Kentucky, 1996.
- ABDULQAWI, Yusuf, *Legal Aspects of Trade Preferences for Developing Countries. A Study in the Influence of Development Needs on the Evolution of International Law*, Leiden, BRILL, 1982.
- AGLIETTA, Michel et MOATTI, Sandra, *Le FMI, De l'ordre monétaire aux désordres monétaires*, Paris, Économica, 2000.
- ANDREWS, Stanley, *Agriculture and the Common Market*, Iowa State University Press, 1973.
- ARROUS, Jean, *Les Théories de la croissance. La pensée économique contemporaine (3)*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Économie », 1999.
- ARTAUD, Denise, *La Fin de l'innocence. Les États-Unis de Truman à Reagan*, Armand Colin, Paris, 1985.
- ASBEEK BRUSSE, Wendy, « La libéralisation des échanges intra-européens », in Richard T. GRIFFITHS, *À la découverte de l'OECE*, Paris, OCDE, coll. historique de l'OECE, 1997.
- ASBEEK BRUSSE, Wendy, *Tariffs, Trade and European Integration 1947-1957: From Study Group to Common Market*, New York, St. Martin's Press, 1997.
- AZOULAY, Gérard, *Les Théories du développement, Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes, PUR, coll. « Didact Économie », 2002.
- BAIROCH, Paul, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du XVII^e siècle à nos jours*, 3 tomes, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1997.
- BALDWIN, David A., *Economic Statecraft*, Princeton, Princeton University Press, 1985.
- BARJOT, Dominique, *Penser et construire l'Europe (1919-1992)*, Paris, Éditions SEDES, 2007.
- BARJOT, Dominique (dir.), *Catching up with America. Productivity Missions and the Diffusion of American Economic and Technological Influence after the Second World War*, Paris, PUPS, coll. « Centre Roland Mousnier », 2002.
- BARJOT, Dominique, LESCENT-GILES, Isabelle et FERRIERE LE VAYER, Marc (de) (dir.), *L'Américanisation en Europe au XX^e siècle : Économie, Culture, Politique*, 2 vol., Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du Nord-Ouest, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2002.
- BARJOT, Dominique et RÉVEILLARD, Christophe (dir.), *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XX^e siècle. Mythe et réalité*, Paris, PUPS, 2002.

- BARTENEV, Vladimir, « L'URSS et l'Afrique noire sous Khrouchtchev : la mise à jour des mythes de la coopération », *Outre-mers*, vol. 94, n° 354-355, p. 63-82.
- BASTIDON-GILLES, Cécile, BRASSEUL, Jacques et GILLES, Philippe, *Histoire de la globalisation financière. Essor, crises et perspectives des marchés internationaux*, Paris, Armand Colin, 2010.
- BECKER, William H. et MCCLENAHAN, William M. Jr., *The Market, the State and the Export-Import Bank of the United States, 1934-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- BEFFA, Jean-Louis, *Les Clés de la puissance*, Paris, Éditions du Seuil, 2015.
- BITSCH, Marie-Thérèse et BOSSUAT, Gérard (dir.), *L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I*, Actes du colloque 1^{er} et 2 avril 2004, Bruxelles/Paris/Baden-Baden, Bruylant/LGDJ/Nomos-Verlag, 2005.
- BLANQUE, Pascal, *Grammatica Economica. Lecture de Keynes, Friedman et Hayek*, Paris, Économica, 2012.
- BLED, Jean-Paul, JOUVE, Edmond et RÉVEILLARD, Christophe, *Dictionnaire historique et juridique de l'Europe*, Paris, PUF, coll. « Major », 2013.
- BLOES, Robert, *Le Plan Fouchet et le problème de l'Europe politique*, Bruges, Collège d'Europe, 1970.
- BOCHET, Bernard, « Les produits primaires. L'Amérique latine et la Communauté Économique Européenne », *Tiers-Monde*, t. 5, n° 19, Amérique Latine – Europe, 1964, p. 403-426.
- BORDO, Michael D., « The Gold Standard, Bretton Woods and Other Monetary Regimes: A Historical Appraisal », *FRB Saint Louis - Review*, 1993, vol. 75, n° 2, p. 123-191.
- BORDO, Michael D., « The Bretton Woods International Monetary System: An Historical Overview », Washington DC, NBER, « Working Paper », n° 4033, 1992, p. 1-148.
- BORDO, Michael D. et EICHENGREEN, Barry, *A Retrospective on the Bretton Woods System*, Chicago, University of Chicago Press, 1993.
- BORDO, Michael, HUMPAGE, Owen F. et SCHWARTZ, Anna J., « Bretton Woods and the Decision to Intervene in the Foreign-Exchange Market, 1957-1962 », Cleveland, Federal Reserve Bank, « Working Paper », n° 06/09, 2006, p. 1-57.
- BORDO, Michael et SCHWARTZ, Anna J., *Strained Relations, US Foreign-Exchange Operations and Monetary Policy in the Twentieth Century*, Chicago, University of Chicago Press, 2015.
- BORDO, Michael, SIMARD, Dominique et WHITE, Eugene, « France and the Bretton Woods International Monetary System: 1960-1968' », in Jaime REIS (dir.), *International Monetary Systems in Historical Perspective*, London, MacMillan, 1995, p. 153-180.
- BOSSUAT, Gérard (dir.), *La France, l'Europe et l'aide au développement. Des traités de Rome à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2013.

- BOUSSART, Jean-Marc et DELORME, Hélène (dir.), *La Régulation des marchés agricoles internationaux. Un enjeu décisif pour le développement*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BRISSAC-FERAL, Claude, *La Politique américaine d'aide au développement : conflits entre le Président et le Congrès (1947-1979)*, Saint-Denis/Paris, Université de la Réunion/L'Harmattan, 2001.
- BURGIN, Angus, *The Great Depression. Reinventing Free Markets since the Depression*, London/Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- BUSSIERE, Éric, « La Banque de France et la réforme du système monétaire international : entre impératifs nationaux et solidarité des banques centrales européennes (1963-1968) », *Histoire, économie et société*, 1999, vol. 18, n° 4, p. 797-814.
- CAIRE, Guy, « L'URSS et l'aide économique au Tiers-Monde », *Tiers-Monde*, tome 1, n°4, 1960, p. 511-537.
- CALLEO, David P., *The Imperious Economy*, London/Cambridge, Harvard University Press, 1982.
- CENCINI, Alvero, *Monetary Theory. National and International*, London and New York, Routledge, 1997.
- CHATRIOT, Alain, LEBLANC, Edgar et LYNCH, Édouard (dir.), *Organiser les marchés agricoles. Le temps des fondateurs*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2012.
- CLAVERT, Frédéric et FEIERTAG, Olivier, « Les banquiers centraux dans la construction européenne : introduction », *Histoire, Économie et Sociétés*, n°4, 2011, p. 3-9.
- CONNELL, Carol M., *Reforming the World Monetary System: Fritz Machlup and the Bellagio Group*, London, Routledge, 2015.
- COOPER, Richard N., « Trade Policy as Foreign Policy », in Robert M. STERN (dir.), *US Trade Policies in a Changing World Economy*, Cambridge, The MIT Press, 1987.
- COPPOLARO, Lucia, *The Making of the World Trading Power. The European Economic Community (EEC) in the GATT Kennedy Round Negotiations (1963-1967)*, Burlington, Ashgate, 2013.
- COTÉ, Charles-Emmanuel, « De Genève à Doha : genèse et évolution du traitement spécial et différencié des pays en développement dans le droit de l'OMC », *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, vol. 56, n°1, décembre 2010, p. 115-176.
- CULLATHER, Nick, *The Hungry World. America's Cold War Battle against Poverty in Asia*, London/Cambridge, Harvard University Press, 2010.
- DAVID, Charles-Philippe, BALTHAZAR, Louis et VAÏSSE, Justin, *La Politique étrangère des États-Unis, Fondements, acteurs, formulation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- DAVID, François, *John Foster Dulles, secrétaire d'État, Cold Warrior et père de l'Europe*, Paris, PUPS, coll. « Mondes contemporains », 2011.
- DEBLOCK, Christian, « Les États-Unis et l'investissement direct étranger. Une histoire à trois temps », Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, « Notes de synthèse », septembre 2011, p. 1-48.
- DEBLOCK, Christian, « La politique commerciale américaine. Promenade guidée dans le jardin des théories », *Recherches internationales*, n°88, 2010, p. 127-154.

- DEIGHTON, Anne, « La Grande-Bretagne et la Communauté européenne économique (1958-1963) », *Histoire, Économie, Société*, n° 1, 1^{er} trimestre 1994, p. 113-130.
- DRAMÉ, Papa et SAUL, Samir, « Le projet d'Eurafrique en France (1946-1960) : quête de puissance ou atavisme colonial ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 4/2004, n° 216, p. 95-114.
- DU BOIS, Pierre, *Histoire de l'Europe monétaire 1945-2005, Euro qui comme Ulysse...*, Paris/Genève, PUF/Institut de Hautes Études Internationales et du Développement, 2008.
- DUMOULIN, Michel (dir.), *Réseaux économiques et la construction européenne. Economic networks and European Integration*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2004.
- EBENSTEIN, Alan, *Friedrich A. Hayek: A Biography*, London, Macmillan, 2014.
- EICHENGREEN, Barry, *Exorbitant Privilege. The Rise and Fall of the Dollar*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- EICHENGREEN, Barry, *Globalizing Capital, A History of the International Monetary System*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2^e édition, 2008.
- EICHENGREEN, Barry, *Global Imbalances and the Lessons of Bretton Woods*, Cambridge, The MIT Press, coll. « Cairoli lectures » 2007.
- EICHENGREEN, Barry, *From Benign Neglect to Malignant Preoccupation: US Balance-of-Payments Policy in the 1960s*, Washington DC, NBER, « Working Paper », n°7630, mars 2000.
- EICHENGREEN, Barry, « Le système de Bretton Woods : paradis perdu ? », *Revue d'économie financière*, « Hors-série : Mélanges pour un cinquantenaire », 1994, p. 263-276.
- EISENMANN, Pierre-Michel, « L'accord international sur le cacao », *Annuaire français de droit international*, vol. 21, 1975, p. 738-766.
- ETEMAD, Bouda, *L'Héritage ambigu de la colonisation. Économies, populations et sociétés*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2012.
- ETEMAD, Bouda, « L'Europe et le monde colonial. De l'apogée des empires à l'après-décolonisation », *Revue économique*, vol. 51, n°2, 2000, p. 257-268.
- EVANS, John W., *The Kennedy Round in American Trade Policy. The Twilight of the GATT?*, Cambridge, Harvard University Press, 1971.
- FEIERTAG, Olivier, « Central Banks versus Money Markets? A History of French-American Monetary Cooperation (1960-1971) », in Harold JAMES et Juan Carlos MARTINEZ OLIVA, *International Monetary Cooperation across the Atlantic*, Frankfurt, Adelman, 2008, p. 79-90.
- FEIERTAG, Olivier et MARGAIRAZ, Michel (dir.), *Les Banques centrales à l'échelle du monde/Central Banks at World Scale*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2012.
- FEIERTAG, Olivier et MARGAIRAZ, Michel (dir.), *Gouverner une banque centrale. Du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Albin Michel, coll. « Histoire de la Mission historique de la Banque de France », 2010.
- FENNEL, Rosemary, *The Common Agricultural Policy, Continuity and Change*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

- FLANDREAU, Marc, *International Financial History in The Twentieth Century: System and Anarchy* (avec C.L. HOLTFREICH et H. JAMES), Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- FOCSANEANU, Lazar, « La modification des statuts du Fonds monétaire international et la création des droits de tirage spéciaux », *Annuaire français de droit international*, vol. 15, 1969, p. 490-521.
- FRANCIS, Darryl R., « The Balance of Payments, the Dollar, and Gold », St Louis, Federal Reserve Bank of St Louis, 1968.
- FRIEDMAN, Milton et SCHWARTZ, Anna J., *A Monetary History of the United States 1867 to 1960*, Princeton, Princeton University Press, 1971.
- FROOT, Kenneth A., *Foreign Direct Investment*, Chicago, Chicago University Press, 1993.
- GALEAZZI, Floriane, « Quelle place pour le régionalisme monétaire à l'OCDE ? Étude sur la coopération monétaire au sein du WP3 (1970-1987) », *Les cahiers IRICE*, 2012/1, n°9, p. 139-152.
- GAVIN, Francis J., *Gold, Dollars and Power, The Politics of International Monetary Relations, 1958-1971*, Chapel Hill, The University of North Carolina, 2004.
- GEIGER, Till, « Western Defence, Economic Cooperation and the Atlantic Paradox: Multilateralism and Governmentality in the Cold War, 1949-1960 », in Régine PERRON et Guido THIEMEYER (dir.), *Multilateralism and the Trente Glorieuses in Europe: New Perspectives in European Integration History*, Neuchâtel, Alphil, 2011, p. 177-198.
- GEIGER, Till, « NATO, Economic Security and European Integration », *Quaderni Forum*, vol. 16, 2002, p. 13-23.
- GERBET, Pierre, *La Construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, coll. « Notre siècle », 1983.
- GILLES-BASTIDON Cécile, BRASSEUL, Jacques et GILLES, Philippe, *Histoire de la globalisation financière. Essor, crises et perspectives des marchés financiers internationaux*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010.
- GILPIN, Robert, *The Political Economy of International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 1987.
- GILPIN, Robert, *US Power and the International Multinational Corporation. The Political Economy of Foreign Direct Investment*, New York, Basic Books, 1975.
- GOLDSTEIN, Judith, *Ideas, Interests and American Trade Policy*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.
- GOWA, Joanne, *Closing the Gold Window. Domestic Politics and the End of the Bretton Woods*, Ithaca/London, Cornell University Press, 1983.
- GRAZ Jean-Christophe, *La Gouvernance de la mondialisation*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004.
- GRAZ, Jean-Christophe, *Aux sources de l'OMC. La Charte de La Havane, 1941-1950*, Genève, Librairie Droz, coll. « Publications d'histoire économique et sociale internationale », 1999.

- GRYGOWSKI, Dimitri, *Les États-Unis et l'unification monétaire de l'Europe*, Bruxelles, PIE Peter Lang, coll. « Cité européenne », 2009.
- HATAWAY, Dale E., *Agriculture and the GATT: Rewriting the Rules*, Washington DC, Institute for International Economics, septembre 1987.
- HEFFER, Jean, *Les États-Unis de Truman à Bush*, Armand Colin, Paris, col. « Cursus », 2^e éd. 1992.
- HETZEL, Robert, *The Monetary Policy of the Federal Reserve: A History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- HOFFMANN, Stanley, *Le Dilemme américain: Suprématie ou ordre mondial*, Paris, Économica, 1982.
- HUDEC, E. Robert, *Developing Countries in the GATT Legal System*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- JAMES, Harold, *Making the European Monetary Union*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- JAMES, Harold, *International Cooperation since Bretton Woods*, IMF, Washington DC, 1996.
- KASPI, André, *John F. Kennedy, un président, une famille, un mythe*, Bruxelles, André Versaille Éditeur, 2013.
- KATZ, Bernard S. et VENCILL, Daniel C., *Biographical Dictionary of the United States Secretaries of the Treasury, 1789-1995*, Greenwood Publishing Group, 1996.
- KAUFMAN, Burton I., *Trade and Aid, Eisenhower's Foreign Economic Policy, 1953-1961*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1982.
- KEBABDJIAN, Gérard, *Les Théories de l'économie politique internationale. La pensée économique contemporaine (5)*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Économie », 1999.
- KEYNES, John M., « The Policy of Government Storage of Food-Stuffs and Raw Materials », *Economic Journal*, vol. 48, n° 191, septembre 1938, p. 449-460.
- KINDLEBERGER, Charles, *Histoire mondiale de la spéculation financière de 1700 à nos jours, Finance, éthique, confiance*, Paris, Éditions P. A. U., 1994.
- KRUGMAN, Paul, OBSTFELD, Maurice et MELITZ, Marc, *Économie internationale*, Montreuil, Pearson France, 9^e édition 2013.
- KUNZ, Diane B., *The Diplomacy of the Crucial Decade. American Foreign Relations during the 1960s*, New York, Columbia University, 1994.
- L'HUILLIER, Jacques, *Les Organisations internationales de coopération économique et le commerce extérieur des pays en voie de développement*, Genève, Institut universitaire des Hautes études internationales, coll. « Études et travaux », n°9, 1969.
- LACHARRIERE, Guy (de), « Aspects récents du classement d'un pays comme moins développé », *Annuaire français de droit international*, vol. 13, 1967, p. 703-716.
- LARSON, Deborah Welch, *Anatomy of Mistrust. US-Soviet Relations during the Cold War*, Cornell University Press, 2000.

- LATHAM, Michael E., *Modernization as Ideology. American Social Science and "Nation Building" in the Kennedy Era*, Chapel Hill/London, The University of North Carolina Press, 2000.
- LEBOUTTE, René, *Histoire économique et sociale de la construction européenne*, Berne, Peter Lang, 2008.
- LECUYER, Christophe, « Hautes technologies et techniques de production aux États-Unis », Patrick FRIDENSON et Pascal GRISET (dir.), *Entreprises de haute technologie, États et souveraineté*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2013, p. 317-324.
- LEFFLER, Melvyn P. et PAINTER, David S., *Origins of the Cold War. An International History*, New York/London, Routledge, 2e édition 2005.
- LELART, Michel, *Le Système monétaire international*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1991.
- LELART, Michel, *Le Dollar, monnaie internationale. Le rôle des États-Unis dans la création monétaire internationale*, Paris, Éditions Albatros, 1975.
- LEMESLE, Raymond-Marin, *La Convention de Lomé. Principaux objectifs et exemples d'actions, 1975-1995*, Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie modernes, 1996.
- LENAIN, Patrick, *Le FMI*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 4e édition, 2004.
- LUDLOW, Piers, *Dealing with Great Britain. The Six and the First Application to the ECC*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- MARJOLIN, Robert, *Le Travail d'une vie. Mémoires 1911-1986*, Paris, Robert Laffont, 1986.
- MARSEILLE, Jacques, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 2005.
- Mc COMBIE, J. S. L. et THIRLWALL, A. P., *Economic Growth and the Balance of Payments Constraints*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 1993.
- MELANDRI, Pierre, *La Politique extérieure des États-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, coll. « L'historien », 1982.
- MELTZER, Allan H., « US Policy in the Bretton Woods Era », *The Homer Jones Lecture, Review*, n°73 (mai-juin), p. 54-83.
- MELTZER, Allan H., *A History of the Federal Reserve*, Chicago, University of Chicago Press, 2003, vol. 1 : 1913-1951, 2010, vol. 2 : 1970-1986.
- MEUNIER, Sophie, *L'Union fait la force, L'Europe dans les négociations commerciales internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux Débats », 2005.
- MILWARD, Alan, *The European Rescue of the Nation-State*, London, Routledge, 1992.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE, *Le Rôle des ministères des Finances et de l'Économie dans la construction européenne (1957-1978), Actes du colloque tenu à Bercy les 26, 27, 28 mai 1999, Tome I*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002.
- MIROWSKI, Philip et PLEHWE, Dieter, *The Road from Mont Pélerin. The Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.

- MONNET, Éric, « Une coopération à la française. La France, le dollar et le système de Bretton Woods, 1960-1965 », *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013, p. 83-100.
- MORAVCSIK, Andrew, « Général de Gaulle between Grain and Grandeur: the Political Economy of French EC, 1958-1970 », *Journal of Cold War Studies*, vol. 2, n° 2, Printemps 2000, p. 3-43.
- MUCCHIELLI, Jean-Louis, *Multinationales et mondialisation*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.
- PACH, Chester J. Jr., « Introduction », Kathryn C. STATLER et Andrew L. JOHNS (dir.), *The Eisenhower Administration, the Third World, and the Globalization of the Cold War*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2006.
- PAQUIN, Stéphane, *Théories de l'économie politique internationale. Cultures scientifiques et hégémonie américaine*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Domaine Économie politique », 2013.
- PASTOR, Robert, *Congress and the Politics of US Foreign Economic Policy, 1929-1976*, Berkeley, University of California Press, 1980.
- PATERSON, Thomas G. (dir.), *Kennedy's Quest for Victory. American Foreign Policy, 1961-1963*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1989.
- PEARCE, Kimber Charles, *Rostow, Kennedy, and the Rhetoric of Foreign Aid*, East Lansing, Michigan University Press, 2001.
- PERRON, Régine, *Histoire du multilatéralisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours*, Paris, PUPS, coll. « Centre Roland Mousnier », 2014.
- PERRON, Régine, *The Stability of Europe. The Common Market: Towards European Integration of Industrial and Financial Markets? (1958-1968)*, Paris, PUPS, coll. « Centre Roland Mousnier », 2004.
- PERRON, Régine, *Le Marché du charbon, un enjeu entre l'Europe et les États-Unis de 1945 à 1958*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.
- PERRON, Régine et THIEMEYER, Guido (dir.), *Multilateralism and the Trente Glorieuses in Europe: new perspectives in European integration history*, Neuchâtel, Alphil, 2011.
- PRASHAD, Vijay, *Les Nations obscures. Une histoire populaire du tiers monde*, Montréal, Éditions Écosociété, 2009.
- RAFFINOT, Marc et VENET Baptiste, *La Balance des paiements*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003.
- RAGHAVAN, Chakravarthi, *Recolonisation: l'avenir du Tiers Monde et les négociations du GATT*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- RAINELLI, Michel, *L'OMC*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011.
- REIS, Jaime (dir.), *International Monetary Systems in Historical Perspective*, London/New York, McMillan Press/St. Martin's Press, 1995.
- RESTA, Manlio, « Analyse d'une récession. Essai de diagnostic économique », *Revue économique*, vol. 10, n°2, 1959, p. 201-219.

- ROBSON, Peter, « La Communauté européenne et l'intégration économique régionale dans le Tiers Monde », *Tiers-Monde*, vol. 34, n° 136, 1993, p. 859-879.
- ROTHSCHILD, Robert, *Un Phénix nommé Europe, Mémoires 1945-1955*, Bruxelles, Racine, 1997.
- SCHENK, Catherine, « The Market vs the State: Capital Market Integration in the 1960s », in Régine PERRON, *The Stability of Europe*, Paris, PUPS, 2004, p. 141-157
- SCHLESINGER, Arthur M. Jr., *A Thousand Days. John F. Kennedy in the White House*, New York, Fawcett Premier, 14^e édition, 1992.
- SERFATY, Simon, *La Politique étrangère des États-Unis de Truman à Reagan. Les années difficiles*, Paris, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1986.
- SERVAN-SCHREIBER, Jean-Jacques, *Le Défi américain*, Paris, Denoël, 1967.
- SICARD, Pierre, « Le Kennedy Round, une entreprise ambiguë », *Histoire, économie et société*, n° 1, 2003, p. 59-70.
- SICARD, Pierre, *Histoire économique des États-Unis depuis 1945*, Paris, Nathan, coll. « Histoire 128 », 1995.
- SINGER, Hans W., « La création de la CNUCED et l'évolution de la pensée contemporaine sur le développement », *Tiers-Monde*, vol. 35, n° 139, p. 489-498.
- SMITH, Tony, *America's Mission, The United States and the Worldwide Struggle for Democracy in the Twentieth Century*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- SORENSEN, Theodore C., *Kennedy*, New York, Smithmark, 1965.
- SOUTOU, Georges-Henri, *La Guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.
- STATLER, Kathryn C. et JONES, Andrew L. (dir), *The Eisenhower Administration, the Third World and the Globalization of the Cold War*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, coll. « The Harvard Cold War Studies Book », 2006.
- STEDMAN, Daniel Jones, *Masters of the Universe. Hayek, Friedman, and the Birth of Neoliberal Politics*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2012.
- STEPHANSON, Anders, *Manifest Destiny. American Expansion and the Empire of Right*, New York, Hill and Wang, 1995.
- STEWART, Patrick, *The Best Laid Plans, The Origins of American Multilateralism and the Dawn of the Cold War*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2009.
- STRANGE, Susan, *Rival States, Rival Firms: Competition for World Market Shares*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
- STRANGE, Susan, « Truman's Point Four », *Year Book of World Affairs*, 1950, p. 264-288.
- THUAN, Trinh Xuan, *Le Cosmos et le Lotus. Confessions d'un astrophysicien*, Paris, Albin Michel, 2011.
- THUYBAERT, Prosper, *L'Art de la diplomatie multilatérale*, Vander, Bruxelles, 1991.
- TOBIN, James et WEIDENBAUM, Murray (dir.), *Two Revolutions in Economic Policy. The First Economic Reports of Presidents Kennedy and Reagan*, Cambridge/London, The MIT Press, 2^e édition, 1989.

- TONIOLO, Gianni, *Central Bank Cooperation at the Bank of International Settlements, 1930-1973*, New York, Cambridge University Press, 2005.
- TOUSCOZ, Jean, « La coopération internationale et les matières premières exportées par les pays du Tiers Monde : les conditions d'un échange égal », *Tiers-Monde*, vol. 17, n°66, 1976, p. 539-560.
- TOYE, John et TOYE, Richard, *The U. N. and Global Political Economy: Trade, Development Economics*, Bloomington, Indiana University Press, 2^e édition, 2004.
- VALLUIS, Bernard, « Sécurité alimentaire : pour des stocks de réserve », FARM (Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, reconnue d'utilité publique), *Point de vue n°1*, avril 2013, p. 1-33.
- VAN DER WEE, Herman, *Histoire économique mondiale, 1945-1990*, Louvain-la-Neuve, Academia Duculot, 1990.
- VIDAL, Jean-François, *Les Fluctuations internationales de 1890 à nos jours*, Paris, Économica, 1989.
- WALLACE, Helen, POLLACK, Mark A., YOUNG, Alasdair R., *Policy-Making in the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2015.
- WARLOUZET, Laurent, *Le Choix de la CEE par la France. L'Europe économique en débat de Mendès France à de Gaulle (1955-1969)*, Paris, CHEFF, 2011.
- WERTH, Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique de Khrouchtchev à Gorbatchev*, Paris, PUF, coll. « QSJ » n°3038, 1995.
- WESTAD, Odd Arne, *The Global Cold War: Third World Interventions and the Making of Our Times*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- WILKINS, Mira, *The History of Foreign Investment in the United States to 1914*, Cambridge, Harvard University Press, 1989.
- WILKINS, Mira, *The Maturing of Multinational Enterprise: American Business Abroad from 1914 to 1970*, Cambridge, Harvard University Press, coll. « Harvard Studies in Business History », n° 27, 1974.
- WOOD, John, *A History of Central Banking in Great Britain and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- WOOLCOCK, Stephen, « European Union Policy towards Free Trade Agreements », Bruxelles, ECIPE, « Working Paper », n°03, 2007, p. 1-15.
- YEAGER, Leland B., *International Monetary Relations*, New York, Harper and Row Publishers, University of Virginia, 1966.
- YOUNG, Alasdair R., « Extending European Cooperation. The adaptation of European Foreign Economic policy; from Rome to Seattle », *Journal of Common Market Studies*, vol. 38, n°1, 2000, p. 93-116.
- ZEILER, Thomas W., *American Trade and Power in the 1960s*, New York, Columbia University Press, 1992.
- ZIMMERMANN, Hubert, *Money and Security: Troops, Monetary Policy, and West Germany's Relations with the United States and Britain, 1950-1971*, New York, Cambridge University Press, 2004.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

A

Ackley, Gardner 284.
 Anderson, Robert B. 38, 58, 59, 67, 68, 120.
 Ansiaux, Hubert 139.

B

Baird, Julian 38.
 Ball, George 48, 92, 100, 131, 148, 175, 219, 221, 226, 227, 233.
 Bauer, Peter 290.
 Beyen, Johan Willem 168.
 Blessing, Karl 130.
 Bobba, François 120, 121, 154.
 Brentano, Heinrich von 100
 Bridge, Roy 66.
 Brunner, Karl 290.
 Bush, George W. Jr. 46.

C

Campos, Roberto 200.
 Castro, Fidel 57, 215, 270
 Churchill, Winston 54.
 Connally, John 147.
 Cromer (Lord) 164.

D

Dillon, Douglas 31, 49-51, 57, 70, 81, 87, 111, 119, 120, 127, 132, 138, 144, 147, 152, 153, 173, 185, 222, 226, 268, 271, 280, 284, 285, 288.
 Dowling, Walter C. 101.

E

Eisenhower, Dwight D. *passim*.
 Erhard, Ludwig 130, 238, 245.
 Etsel, Franz 130.

F

Freeman, Orville L. 53, 226.
 Friedman, Milton 112, 283, 285, 286, 287, 289
 Furtado, Celso 201.

G

Galbraith, John K. 52, 53, 269, 284.
 Gaulle, Charles de 132, 147, 157, 158, 160, 164, 170, 184, 185, 232, 234-239.
 Getz-Wold, Knut 183.
 Giscard d'Estaing, Valéry 132, 146, 149.
 Goldwater, Barry 287, 288.
 Grewe, Wilhelm 130.
 Guderman, Edward 112, 289.
 Guindey, Guillaume 63.

H

Haberler, Gottfried 197, 200-204, 206-209, 211, 214, 215, 228, 229, 243, 244, 250, 289, 290.
 Hallstein, Walter 91, 108, 210, 222.
 Hansen, Alvin H. 37.
 Hayek, Friedrich A. von 284.
 Hayes, Alfred 43, 68.
 Heckscher, Eli 201.
 Heller, Walter W. 51, 53-55, 98, 99, 138-141, 146, 148, 174, 176, 177, 284.

Hicks, John R. 37.

Hijzen, Theodorus 246.

Ho Chi-Minh 215.

Hodges, Luther H. 79, 95, 104, 134.

Hoffman, Paul 168.

J

Jacobson, Per 142, 143.

Johnson, Lyndon B. 274.

K

Kaysen, Carl 160.

Kennedy, John F. *passim*.

Keynes, John Maynard 53-55, 112, 119, 140, 148, 149, 174, 177, 182, 201, 207, 256.

Khrouchtchev, Nikita 13, 20, 44-48, 57, 103, 107, 108, 285.

Killingworth, Charles 174.

Kristensen, Thorkil 158.

L

Lacharrière, Guy de 196, 253.

Lal, Deepak 290.

Lumumba, Patrice 102.

M

MacArthur, Douglas 220, 234.

MacMillan, Harold 219.

Marjolin, Robert 24, 124, 127, 150-152, 154-157, 160, 164, 167, 168, 172, 239, 246.

Maudling, Reginald 150, 153, 154.

McChesney Martin, William 51, 147, 157.

Meade, James 201.

Monnet, Jean 135, 155-157, 159, 235.

Myrdal, Gunnar 174.

N

Nathan, Robert R. 174.

Nixon, Richard 14, 51, 59, 62, 129, 147, 287, 289

O

Ohlin, Bertil 201.

Okun, Arthur 284.

P

Parsons, Maurice 156.

Patinkin (Don) 37.

Petersen, Howard 231.

Pompidou, Georges 132.

Porter, Paul R. 103.

Prebisch, Raúl 203, 204, 254, 256, 265, 282, 290, 291.

Posthuma, Suardus 150, 151, 153, 154.

Preti, Luigi 245.

R

Reagan, Ronald 287-289, 291.

Reuss, Henry S. 57.

Ricardo, David 200.

Rockefeller, Nelson 75.

Roosa, Robert V. 51, 58, 129, 130, 143, 147, 148, 151, 153, 162, 164.

Roosevelt, Franklin D. 21, 46, 55, 56, 174, 296.

Rostow, Walt 24, 47, 237, 242, 265, 266, 282, 290.

Royer, Jean 217.

Rueff, Jacques 159.

Rusk, Dean 103, 219.

S

Samuelson, Paul A. 38, 201.

Schlesinger, Arthur M. Jr. 145-147, 149, 173, 185.

Schweitzer, Pierre-Paul 161.

Sharp, Mitchell 262.

Singer, Paul 256, 290, 291.

Smith, Adam 174, 296.

Solow, Robert 112, 284.

Southard, Frank A. Jr. 67.
Spaak, Paul-Henri 171, 219, 234, 235.
Steed, Tom 93.
Sukarno, Achmed 102.

T _____
Tinbergen, Jan 200, 201.
Tobin, James 112, 145-148, 283, 284.
Triffin, Robert 119, 120, 125, 126, 128, 133,
134, 138, 140, 146, 148, 150, 151, 157, 164.
Truman, Harry 97, 98, 190.
Tuthill, John Wills 174, 245.

V _____
Van der Lee, Jacob Jan 210.
Van Lennep, Emile 151.
Viaud, Maurice 253.

W _____
Weidenbaum, Murray 283.
Willis, George H. 31, 42, 49, 61, 66, 100, 129.
Wilson, Woodrow 21.
Wyndham White, Eric (Sir) 193.

INDEX DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES
(INTERNATIONALES ET RÉGIONALES)
ET DES INSTITUTIONS NATIONALES

A _____

- Accord monétaire européen (AME) 125, 156, 158, 161.
Agence internationale de développement (AID) (EU) 9, 12, 75, 253, 259, 261, 272, 273.
Association européenne de libre-échange (AELE) 92, 219, 231, 252.

B _____

- Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) 9, 293.
Banque d'Angleterre 66, 67, 164.
Banque d'Italie 71.
Banque de Belgique 139.
Banque de développement interaméricaine 105.
Banque de France 66, 68, 119, 132, 145, 185.
Banque de Norvège 183.
Banque des règlements internationaux (BIS) 9, 63, 117, 139, 279, 286.
Banque Export-Import (EU) 105, 274.
Banque fédérale de réserve (Réserve fédérale) (EU) 51, 53, 183, 286.
Banque fédérale de réserve de New York 42, 68, 82, 147, 158.
Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) 9, 12, 19, 100, 105, 153, 251.

Banque mondiale 12, 32, 52, 55, 100, 197, 204, 294.

BRICS 293.

Bureau du Budget (EU) 43, 44, 102, 104, 165, 179, 191, 272.

C _____

- Comité d'action de Jean Monnet 155, 159.
Comité de l'agriculture (OMC) 199.
Comité de la politique économique (OCDE) 162, 170.
Comité des gouverneurs des Banques centrales des pays membres (CEE) 143, 152, 153.
Comité des négociations tarifaires (GATT) 230.
Comité du cabinet sur la balance des paiements (EU) 273.
Comité monétaire (CEE) 126, 127, 137, 150, 151, 159, 160.
Commission européenne (CEE) 9, 24, 91, 92, 108, 118, 120, 125-127, 135, 143, 150-155, 159, 164, 171, 172, 178, 185, 197, 210, 237, 239, 245, 246, 252, 254, 263, 269, 270.
Commission économique pour l'Afrique (ONU) 213.
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) (ONU) 9, 283.

- Commonwealth 34, 97, 171, 194, 195, 205, 211, 213, 220, 221, 233-235, 238, 239, 246, 247.
- Communauté économique européenne (CEE) 9, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 23, 32, 34, 48, 49, 79, 91-93, 95-97, 108, 113, 118-122, 123-129, 132, 134, 135, 137, 138, 142, 145, 150-154, 156-160, 162, 164-167, 169, 171-173, 177, 180, 182, 184, 190, 193, 194, 198, 200, 203, 205-213, 217-223, 226-233, 235-239, 241, 244, 246, 247, 249-252, 254, 255, 263, 265, 275-277, 282.
- Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) 9, 12, 161, 167, 168, 220, 237.
- Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) 9, 12, 23, 197, 200, 203, 207, 242, 249-257, 265, 276, 277, 282.
- Conseil des ministres (OCDE) 175.
- Conseil des ministres des Finances (CEE) 126, 159.
- Council of Economic Advisers (CEA) (EU) 9, 51, 53, 54, 99, 112, 128, 138, 140, 141, 144-149, 151, 161, 164, 176, 269, 272, 283.
- Council on Foreign Economic Policy (EU) 105.
- D** _____
- Département d'Etat (EU) 48, 75, 92, 100, 105, 156, 161, 170, 175, 212, 214, 219-224, 226-228, 232, 236, 241, 242, 257, 259, 272.
- Département de l'Agriculture (EU) 96, 274.
- Département du Commerce (EU) 20, 78, 79, 81, 82, 95, 103, 134, 175, 220, 221, 225, 257-259, 261, 266.
- Département du Travail (EU) 213-215, 259.
- Département du Trésor (EU) 30, 32, 38, 41, 42, 49-51, 61, 62, 64, 65, 67, 69-72, 77-79, 81, 83, 85-88, 91-95, 98-100, 105, 112, 119, 120, 122, 123, 125-127, 129-132, 134, 138, 140, 141, 143-145, 147-149, 152, 156-158, 160-164, 176, 183, 185, 222, 227, 228, 261, 266, 268-274, 280, 283, 285, 286, 288, 289, 295.
- Development Assistance Group (DAG) 9, 32, 100, 101, 276, 277, 282.
- Development Loan Fund (DLF) 9, 32, 105, 106.
- Direction générale de l'économie et des finances de la Commission européenne DG II (CEE) 24, 120, 121, 123-126, 128, 133-135, 138, 142, 171.
- Direction générale des Affaires générales (étrangères) de la Commission européenne DG I (CEE) 24.
- E** _____
- États africains et malgache associés (EAMA) 9, 194, 205, 208, 240, 241, 252.
- European Cooperation Administration (ECA) 9, 168.
- F** _____
- Fonds de développement pour les pays européens sous-développés (OCDE) 157.
- Fonds européen de développement (FED) (CEE) 9, 190, 276, 277, 282.
- Fonds européen de réserve (CEE) 135, 155.
- Fonds monétaire international (FMI) 9, 12, 17, 19, 20, 23, 27, 52, 58, 63-65, 68, 69, 72, 77, 105, 113, 117, 119, 120, 125-127, 129, 135, 137-145, 147, 149-151, 153-161, 163, 164, 169, 173, 184, 185, 197, 202, 204, 207, 208, 251, 257, 275-280, 288, 290, 291, 293, 296.
- Food and Agriculture Organization (FAO) 9, 12, 190, 251, 263, 276, 277.
- G** _____
- General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) 9, 12, 17, 19, 23, 32, 48, 58, 91, 92, 96, 113, 120, 145, 167, 168, 189-191, 193, 194-199, 200-202, 206-209, 213-219, 223, 224, 226, 227-229, 231, 232, 237-240, 243, 244-247, 249, 251, 252, 254-256, 261, 264-266, 275-277, 279, 280, 282, 289-291.
- Groupe des Dix (G10) (FMI) 20, 117, 142, 145, 160, 163, 164, 184, 277, 279.

I _____

International Cooperation Administration (ICA) (EU) 9, 775, 76, 105, 196.

International Development Association (IDA) 9, 32, 100, 105.

M _____

Marché commun (CEE) 79, 92, 93, 96, 143, 151, 152, 157, 160, 166, 168, 170, 172, 194, 208, 211, 217-223, 232, 234, 243, 235-238, 245, 251, 295.

N _____

National Advisory Council (EU) 44.

National Security Council (EU) 105, 235.

O _____

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) 9, 12, 17, 23, 35, 52, 58, 100, 101, 111, 113, 117, 118, 140, 141, 151, 154, 155, 157, 158, 161-166, 169-185, 193, 244, 252, 260, 274-277, 279, 280, 281, 288, 289.

Organisation des Nations Unies (ONU) 9, 12, 17, 19, 23, 34, 35, 58, 102, 103, 113, 145, 190, 196, 207, 213, 245, 247, 249, 250, 252, 253, 262, 275-277, 281, 283, 292, 296.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) 9, 12, 17, 35, 50, 58, 89, 101, 102, 145, 170, 171, 220, 234-236, 239, 270, 275-277.

Organisation européenne de coopération économique (OECE) 9, 12, 32, 52, 165, 166-170.

Organisation internationale du commerce (OIC) 9, 19, 255, 256.

Organisation mondiale du commerce (OMC) 9, 195-197, 199, 200, 209, 229, 231, 251, 253, 292, 293, 295, 296.

P _____

Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) 9, 13, 194, 205, 208-210, 221.

Programme alimentaire mondial (PAM) 9, 190, 276, 277.

U _____

Union de l'Europe occidentale (UEO) 9, 238.

Union européenne (UE) 9, 12, 13, 292, 295, 296.

Union européenne de réserve (UER) 9, 156-158.

Union européenne des paiements (UEP) 9, 156, 157, 161.

W _____

Working Party-3 (WP-3) (OCDE) 117, 151, 155, 162, 171.

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage se situe dans le prolongement de celui intitulé : *Histoire du multilatéralisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours*, paru aux PUPS en 2014.

Je voudrais ici renouveler l'expression de ma reconnaissance à Dominique Barjot, garant de l'habilitation de recherches. Et remercier aussi le laboratoire CICC (devenu AGORA) de l'université de Cergy-Pontoise ainsi que le Conseil scientifique, pour m'avoir octroyé un congé de recherches. Ce congé m'a permis de commencer la rédaction de cet ouvrage.

Ici, je souhaite remercier le jury de la soutenance de l'habilitation à diriger les recherches, pour ses remarques et pour le fructueux débat, Dominique Barjot, Bouda Etemad, Olivier Forcade, Michel Margairaz, René Leboutte et Samir Saul. Et tout particulièrement Olivier Forcade, responsable des Presses de l'Université Paris-Sorbonne, pour avoir proposé de publier ce manuscrit dans le sillage du premier tome sur l'histoire du multilatéralisme. Je voudrais aussi remercier spécialement Samir Saul pour m'avoir invitée au département d'Histoire de l'université de Montréal de janvier à juin 2018.

Ce travail, je dois le reconnaître, s'est identifié à une véritable ascension de l'Everest...

LISTE DES GRAPHIQUES, SCHÉMAS ET TABLEAUX

GRAPHIQUES

Graphique 1. Les réserves d'or et les obligations extérieures des États-Unis de 1951 à 1976 (en milliards de dollars)	36
Graphique 2. Les prix de l'or nominal et réel de 1934 à 1973 (en dollars, à 35 dollars l'once d'or depuis 1934)	39
Graphique 3. Les réserves d'or américaines de 1951 à 1976 (en millions de dollars) ..	60
Graphique 4. Évolution des prix des produits primaires (ou tropicaux) de 1960 à 1965 (en centimes de dollars la livre, c/lb)	243

SCHÉMAS

Schéma 1. Modèle du multilatéralisme (de 1945 à nos jours)	12
Schéma 2. Nouvelle organisation multilatérale liée au déficit de la balance des paiements américaine (1958-1963)	276

TABLEAUX

Tableau 1. Le modèle d'études pour une histoire multilatérale	18
Tableau 2. Aspects de la balance des paiements américaine selon la directive d'Eisenhower du 17 novembre 1960 (en milliards de dollars)	34
Tableau 3. Taux d'inflation annuel aux États-Unis	37
Tableau 4. Production d'or des États-Unis et du monde (non compris l'URSS) (en millions de dollars, à 35 dollars l'once d'or)	39
Tableau 5. Le déficit de la balance des paiements des États-Unis et les réserves d'or (en millions de dollars)	60
Tableau 6. Solde commercial (Exportations en biens et services - Importations en biens et services), sorties de capitaux privés et publics et sorties d'or des États-Unis (en milliards de dollars)	62
Tableau 7. Ventes d'or des États-Unis aux pays européens (en millions de dollars)	65
Tableau 8. Récapitulatif du prix de l'or sur le marché à Londres d'octobre 1960 à février 1961	68

Tableau 9. Retours des investissements et sorties de capitaux, de 1956 à 1960 (en millions de dollars)	77
Tableau 10. Les investissements directs (ID) des entreprises des États-Unis de 1950 à 1959 sur la base de 1948 (en millions de dollars)	83
Tableau 11. Les bénéfices non-distribués des investissements directs des compagnies américaines à l'extérieur par zone géographique et par industrie pour l'année 1959 (en millions de dollars).....	84
Tableau 12. Taux d'intérêt du dollar (en pourcentage)	87
Tableau 13. Exportations et importations des biens et services des États-Unis (en millions de dollars)	90
Tableau 14. Évolution des taux d'escompte en 1960 et rendement des bons du Trésor (octobre 1960)	123
Tableau 15. Réserves d'or et dettes à court terme des États-Unis (situation en fin de période) (en milliards de dollars)	133
Tableau 16. Taux de croissance du Produit national brut (PNB) par an et par habitant de 1950 à 1960 (en pourcentage).....	181
Tableau 17. Exportations par produit en provenance de l'ensemble des pays en voie de développement vers la CEE, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS de 1958 à 1960 (en valeur 1000 dollars).....	198
Tableau 18. Les fluctuations des prix des produits de base (1953 =100)	204
Tableau 19. Les droits de douane d'importation les plus élevés en 1957.....	205
Tableau 20. « Liste comprenant les produits pour lesquels il est proposé que le niveau au TEC soit réduit de 50% » en 1961	211
Tableau 21. Exportations et importations (totales et par produit) des États-Unis vers et en provenance de l'Europe de l'Ouest de 1960 à 1962 d'après le département du Commerce des États-Unis en 1961 (en millions de dollars)	225
Tableau 22. Balances commerciales comparées des échanges des pays en voie de développement (PVD) de 1953 à 1963 (en millions de dollars)	240
Tableau 23. La dette des pays en développement et l'aide économique occidentale de 1956 à 1961 (en millions de dollars).....	241
Tableau 24. La balance des paiements américaine de 1960 à 1963 (y compris novembre et décembre).....	268

TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations.....	9
-----------------------------	---

INTRODUCTION

Une histoire du multilatéralisme	11
Le prisme de la balance des paiements américaine.....	11
Une méthodologie adaptée à l'histoire du multilatéralisme.....	17
Les trois partenaires du « monde libre » multilatéral : les enjeux du multilatéralisme	22

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉTATS-UNIS ET LE DÉFICIT DE LEUR BALANCE DES PAIEMENTS : UN DANGER ? (1958-1961)

CHAPITRE I

Résoudre ou non le déficit de la balance des paiements américaine ?	29
La dramatisation du déficit	29
Les causes du déficit présentées par Eisenhower	29
Le difficile partage du fardeau avec les pays alliés.....	31
Le bilan présenté par Eisenhower	33
Le choix d'une « discipline monétaire ».....	40
Un « équilibre raisonnable de la balance des paiements »	41
Restaurer la confiance des marchés financiers.....	41
Réorganiser la politique économique extérieure des États-Unis.....	43
Les dernières mesures transmises à Kennedy	49
Restaurer la confiance dans le dollar : l'objectif repris par Kennedy	50
Le discours rassurant sur l'état de la nation du 30 janvier 1961.....	50
Le discours sur la balance des paiements du 6 février 1961	51
Le dilemme de la balance des paiements	52
Le choix de l'équilibre budgétaire	56

CHAPITRE II

De l'or et des dollars	59
Le dollar en danger	59
L'équilibre entre les réserves d'or et le solde commercial.....	59
Dévaluer ou non le dollar ?	63
Le combat contre le marché de l'or à Londres.....	66

Le retour du problème des sorties d'or en été 1961	70
Les sorties de capitaux américains : un problème délicat	73
La remise en cause des faveurs fiscales sous Eisenhower	74
La suppression des faveurs fiscales : un succès pour Kennedy?	80
La question des bénéficiaires non rapatriés au pays	82

CHAPITRE III

Miser sur la relance des exportations et le partage des dépenses publiques extérieures

La solution des exportations	89
Utiliser le GATT : l'objectif d'Eisenhower	91
Les importations du pétrole américain	93
La réponse de Kennedy avec l' <i>Export Expansion</i> et le <i>Trade Expansion Act</i>	95
La solution de partage de l'aide au développement	97
Encourager les prêts à long terme bilatéraux des pays européens	98
Le discours sur l'aide étrangère de Kennedy le 22 mars 1961	102
Comparaison avec l'aide étrangère soviétique	106

324

DEUXIÈME PARTIE

L'EUROPE DE L'OUEST ET LE « DÉFICIT IMPÉRIEUX » DE LA BALANCE DES PAIEMENTS AMÉRICAINE (1961-1963)

CHAPITRE IV

Impliquer la Communauté économique européenne	119
La prudence de la Commission européenne	120
Les propositions de la Direction générale des Affaires économiques et financières de la CEE	120
Les réponses des ministres des Finances des Six et du Comité monétaire de la CEE	126
Le point de vue de la CEE sur le discours de Kennedy du 6 février 1961	127
Les « expédients à court terme »	129
La réévaluation du deutschemark (mars 1961)	129
Le remboursement anticipé des dettes aux États-Unis (1962)	131
Les inquiétudes de la Communauté économique européenne (1962-1963)	132
La persistance du déficit américain	133
La solvabilité des États-Unis en question	134

CHAPITRE V

Resserrer la coopération transatlantique au sein du Fonds monétaire international	137
Le fonds monétaire international doit-il être réformé?	137
L'éventuel recours des États-Unis au FMI	138
Augmenter les ressources du FMI en 1961	139
La réunion du FMI à Vienne en septembre 1961	141
L'internationalisation du déficit américain en 1962	144

La position réformiste du Council of Economic Advisers	145
L'offensive du département du Trésor	147
Une réforme du système monétaire international prévue en 1965 ?	149
La réunion du Fonds monétaire international le 17 septembre 1962.....	153
Coopérer avec une Europe monétaire, l'OCDE ou le FMI?.....	155
L'adhésion des États-Unis à un Fonds de réserve européen ?.....	155
Le projet d'une Europe monétaire.....	159
L'entrée en jeu du Working Party-3 de l'OCDE.....	162

CHAPITRE VI

Relancer la croissance économique dans le cadre de l'OCDE	165
Créer l'OCDE face à la CEE?.....	165
Les enjeux passés de l'OECE de 1948 à 1960.....	167
La Communauté atlantique face au plan Fouchet.....	170
Le danger de la dissolution de la CEE dans l'OCDE.....	171
Une autre vision de la prospérité.....	173
« La croissance économique soutenue » fixée à 50 %.....	173
La compétition économique du « bloc sino-soviétique »	179
Prendre en compte le déficit de la balance des paiements américaine.....	182

TROISIÈME PARTIE

LA SOLUTION MULTILATÉRALE AU DÉFICIT AMÉRICAIN : LE COMMERCE MONDIAL AVEC L'EUROPE DE L'OUEST ET LE TIERS MONDE (1961-1963)

CHAPITRE VII

La relance des exportations dans le cadre du GATT : les limites du Dillon Round (septembre 1960-juillet 1962)	193
Les difficiles négociations entre la CEE et les pays en développement (octobre 1960 - mai 1961).....	193
Le statut des pays en développement au GATT	195
Le rapport décisif d'Haberler de 1958	197
La première phase du Dillon Round (octobre 1960-mai 1961)	208
Les protestations des pays en développement	209
Les négociations entre l'Europe de l'Ouest et les États-Unis (1961).....	217
L'offre de baisse linéaire des Six	217
Les difficultés des États-Unis face aux déceptions des Six et de la Grande-Bretagne.....	218
La Grande-Bretagne et la CEE dans une même institution régionale économique?.....	219
Les compromis sur certains produits industriels et agricoles.....	221
Poursuivre ou interrompre les négociations?.....	225
La IX ^e réunion du GATT (novembre-décembre 1961).....	228

CHAPITRE VIII

Équilibrer les relations grâce au futur Kennedy Round (1962-1963).....	231
Quelques éléments sur le <i>Trade Expansion Act</i>	231
Négocier les produits agricoles entre les États-Unis et l'Europe de l'Ouest	233
Les produits agricoles tempérés et l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE	233
La Politique agricole commune et les compromis pour le Kennedy Round	237
Le partage du fardeau : garder les pays du Tiers Monde dans le GATT (1962-1963)	239
Le problème des recettes tirées des exportations.....	239
Une réduction de 50 % des droits de douane?.....	244

CHAPITRE IX

Les mesures commerciales hors du GATT (1962-1963)	249
La conférence des Nations unies pour le développement et le commerce (1962-1963) : un contrepois au GATT?	249
Les origines du projet.....	249
Les stratégies des États-Unis et de la CEE	251
La version définitive de la Conférence	253
Les accords mondiaux sur les produits tropicaux :	
une « solution politique » des États-Unis	255
La Charte de La Havane de 1948	255
Un moyen de relancer les exportations américaines.....	256
Deux exemples d'accords mondiaux : le café et le cacao	262
La réunion du GATT en mai 1963.....	264

CONCLUSION

Un nouveau « monde libre » multilatéral.....	267
Le bilan de la balance des paiements américaine à la fin de la présidence de John F. Kennedy	267
Le schéma du système multilatéral construit autour du déficit américain depuis 1960	275
La politique économique extérieure des États-Unis à travers le système multilatéral ou une nouvelle diplomatie économique et multilatérale	278
L'ère du multilatéralisme jusqu'à nos jours.....	292
Glossaire.....	295
Sources.....	297
Bibliographie	301
Index des noms de personnes	311
Index des organisations multilatérales (internationales et régionales) et des institutions nationales	315
Remerciements.....	319
Liste des graphiques, schémas et tableaux.....	321